

SEA-DOO

Bateaux Sport

GUIDE DU CONDUCTEUR



219 000 138

EXPLORER

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans le présent *Guide du conducteur*, dans le *Guide de sécurité*, sur la *Vidéocassette de sécurité* et sur les avertissements apposés sur l'embarcation pourrait occasionner des blessures, y compris la possibilité de décès. Le conducteur est responsable de faire part des mesures préventives au(x) passager(s).

Le présent *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* et la *Vidéocassette de sécurité* devraient demeurer dans le bateau lors d'une revente.

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



Gelcote[†] est une marque de commerce de Gelcote International
Knight's Spray-Nine[†] est une marque de commerce de Korkay System Ltd

Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Inc. ou de ses filiales:

SEA-DOO®
BOMBARDIER-ROTAX®
BOMBARDIER LUBE®
Graisse synthétique Sea-Doo

Montez à bord de votre nouvelle embarcation Sea-Doo

Félicitations! Vous voilà maintenant propriétaire d'une embarcation Sea-Doo. Que vous soyez un marin d'expérience ou un nouveau venu dans le domaine, on vous suggère de prendre le temps de visionner la vidéocassette de sécurité offerte avec le bateau, de lire le présent *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité*, les étiquettes «AVERTISSEMENT» et «ATTENTION» apposées sur l'embarcation, ainsi que de vous familiariser avec leur contenu. Ceux-ci renferment des informations pertinentes qui vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires pour profiter au maximum de votre embarcation.

On recommande fortement à l'utilisateur de toute embarcation de s'inscrire à un cours de sécurité nautique. Vérifiez si la Garde côtière locale ou l'Escadrille canadienne de plaisance de votre région offrent un tel cours. Quant aux marins plus sérieux, ils pourront se procurer l'ouvrage *Chapman Piloting* écrit par Elbert S. Maloney et vendu dans la plupart des librairies.

En initiant votre famille ou vos amis à ce sport, assurez-vous qu'ils comprennent parfaitement les commandes et le fonctionnement de l'embarcation, ainsi que l'importance de l'utiliser de façon polie et responsable.

Il est de la responsabilité de tout utilisateur d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire votre embarcation avec soin.

Nous vous encourageons à faire effectuer annuellement une vérification de sécurité de votre embarcation. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour de plus amples renseignements.

Enfin, nous vous conseillons fortement de rendre régulièrement visite à votre concessionnaire autorisé d'embarcations Sea-Doo pour faire effectuer un entretien de routine ou de sécurité, ou bien pour vous procurer tout accessoire de navigation dont vous pourriez avoir besoin.

Amusez-vous bien et... bon voyage!

Gardez le présent guide et le *Guide de sécurité* à bord de l'embarcation. Ces manuels devraient demeurer dans l'embarcation lors d'une revente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
▲ MESURES DE SÉCURITÉ	6
Généralités	6
Utilisation	6
Entretien	8
LISTE DES DISTRIBUTEURS	9
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER — AMÉRIQUE DU NORD: EMBARCATIONS SEA-DOO® EXPLORER^{MC}	10
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER: EMBARCATIONS SEA-DOO® EXPLORER^{MC}	13
EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT	16
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	17
NUMÉROS D'IDENTIFICATION	19
Coque	19
Pneumatique	19
Moteur	19
EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS	20
FONCTIONS DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS	23
1) Cordon de sécurité (cordon coupe-circuit du moteur)	23
2) Guidon	23
3) Manette d'accélérateur	23
4) Levier d'étrangleur	23
5) Interrupteur d'éclairage	24
6) Loquet de couvercle du compartiment-moteur	24
7) Plate-forme d'embarquement	25
8) Orifice de purge du système de refroidissement	25
9) Bouchons de vidange de la cale	25
10) Tuyère de turbine	25
11) Ouvertures d'admission d'air	26
12) Bouchon du réservoir de carburant	26
13) Déflecteur de marche arrière	26
14) Grilles d'aération arrière	26
15) Oeillons de proue et de poupe	26
16) Pont	26
17) Poignées de maintien	26
18) Soupape de réservoir de carburant	27
19) Levier sélecteur	27
20) Avertisseur de surchauffe du moteur	27
21) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	28
22) Couvercle de compartiment de rangement arrière	28
23) Compartiment de rangement arrière	28
24) Trousse d'outils	28

25) Feu de proue.....	28
26) Feu de poupe amovible.....	29
27) Loquet de couvercle du compartiment de rangement avant.....	30
28) Compartiment de rangement avant	30
29) Indicateur de niveau de carburant et voyant de bas niveau d'huile.....	30
30) Bouchon du réservoir d'huile à injection	30
31) Compartiment-moteur	31
32) Couvercles d'accès	31
33) Admission d'eau de la turbine.....	31
34) Orifices de vidange du pont.....	31
35) Oeillets de pont.....	31
36) Pneumatique.....	31
37) Valves de gonflage du pneumatique.....	31
38) Interrupteur de ventilateur	31
39) Raccord de rinçage	32
CARBURANT ET LUBRIFICATION	33
Pour faire le plein.....	33
Type de carburant recommandé	33
Type d'huile recommandée	34
Système d'injection d'huile	34
PÉRIODE DE RODAGE	36
Moteur.....	36
Inspection - 10 heures.....	36
VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION	38
Coque.....	39
Admission d'eau de la turbine	39
Cale	39
Batterie	39
Réservoirs de carburant et d'huile.....	39
Compartiment-moteur	39
Extincteur	39
Systèmes de direction et de commande des gaz	40
Système de levier sélecteur.....	40
Pneumatique	40
Couvercles des compartiments de rangement et du siège	40
Cordon de sécurité et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	41
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	42
Principes de fonctionnement	42
Embarquement.....	43
Démarrage.....	45
Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite	46
Façon d'aborder les vagues et les sillages	46
Arrêt ou accostage au quai.....	47
Accostage sur une plage	47
Arrêt du moteur.....	47
Utilisation nocturne	48

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION	49
Entretien général	49
Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau malpropre ou salée	49
Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur	49
OPÉRATIONS SPÉCIALES	52
Surchauffe du moteur	52
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	52
Chavirement de l'embarcation	53
Embarcation submergée	53
Moteur noyé	53
Moteur noyé de carburant	54
Remorquage de l'embarcation dans l'eau	54
Batterie faible	55
ENTRETIEN	56
Information sur les émissions d'échappement	56
Lubrification	57
Inspection périodique	59
Tableau d'inspection périodique	60
Inspection des câbles d'accélérateur et d'étrangleur	63
Réglage du carburateur	63
Filtres à carburant et à huile	63
Alignement de la direction	63
Réglage du déflecteur de marche arrière	64
Siphons de cale automatiques et orifices de vidange du pont	64
Fusibles	64
Ventilateur	65
Anode sacrificielle de zinc	65
Remplacement des ampoules	65
Gonflement du pneumatique	66
Normes de gonflement à respecter	68
Dégonflement du pneumatique	68
Réparations mineures du pneumatique	68
Inspection et nettoyage généraux	69
REMORQUAGE, REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	71
Remorquage	71
Remisage	71
Préparation présaisonnière	75
DIAGNOSTIC DES PANNES	76
SPÉCIFICATIONS	79
GUIDE SI	81
CHANGEMENT D'ADRESSE	83

AVANT-PROPOS

Le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* ont été préparés dans le but de présenter au propriétaire, au conducteur et au passager les diverses commandes de l'embarcation, ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ces guides, indispensables pour assurer une utilisation adéquate du produit, doivent être conservés en tout temps dans un sac étanche à l'intérieur de l'embarcation.

Prenez soin de bien lire et comprendre le contenu du *Guide du conducteur* et du *Guide de sécurité*.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter la section SUR LA GARANTIE du présent guide et/ou un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

Dans ce guide, l'usage des symboles suivants souligne certains renseignements particuliers.

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager l'embarcation ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire nécessaire qui complète une instruction.

Une bonne compréhension ainsi que la mise en application des informations contenues dans le présent guide permettront au conducteur d'utiliser l'embarcation de façon adéquate, mais le simple fait de lire ce guide n'élimine pas tout danger.

Les informations et les descriptions contenues dans le guide sont exactes à la date de rédaction. Cependant, Bombardier Motor Corporation of America (B.M.C.A.) s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Vouée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, B.M.C.A. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, les designs, les caractéristiques, les modèles ou les pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations contenues dans ce document indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres; or, il est possible qu'elles ne rendent pas compte de la forme exacte des pièces ou des détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier les pièces qui remplissent les mêmes fonctions ou une fonction semblable.

Il est entendu que ce document est une traduction. Dans le cas d'un différend, la version anglaise devra prévaloir.

Les données sont imprimées en unités métriques SI suivies, entre parenthèses, de l'équivalent SAE É.-U. Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité d'utilisation.

On peut se procurer un *Manuel de réparation* afin d'obtenir de plus amples renseignements sur l'entretien et la réparation.

⚠ MESURES DE SÉCURITÉ

Généralités

⚠ Tout conducteur devrait respecter certaines règles de base pour bien apprécier les plaisirs, les joies et l'excitation reliés à la navigation. Certaines de ces règles vous sembleront peut-être inconnues ou vous rappelleront peut-être les notions traitées dans la *Vidéocassette de sécurité* ou dans le *Guide de sécurité SEA-DOO*, alors que d'autres vous paraîtront tout à fait logiques ou évidentes. Veuillez tout de même prendre les quelques minutes qui s'imposent pour lire les instructions de sécurité avant d'utiliser l'embarcation. **Le non-respect de ces instructions et des règlements de navigation sécuritaire pourrait causer des blessures et entraîner votre décès ou celui de vos passagers ou des autres plaisanciers.**

⚠ Bombardier recommande aux personnes de moins de 16 ans de ne pas conduire d'embarcation.

⚠ Apprenez à bien connaître les commandes et le fonctionnement de l'embarcation avant de prendre un ou des passagers ou de partir en randonnée. Si vous n'avez pas eu cette chance chez votre concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO, exercez-vous à naviguer seul, dans un endroit convenable, pour bien connaître la façon dont réagissent les diverses commandes. Soyez certain de maîtriser toutes les commandes avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. En tant qu'utilisateur, vous êtes responsable de voir à une utilisation sûre de l'embarcation.

⚠ Veillez à toujours conserver l'équipement de sécurité recommandé à bord. Consultez à cet effet la réglementation locale ou votre concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

⚠ Veillez à ce que tous les utilisateurs de l'embarcation lisent et comprennent tous les avertissements apposés sur le véhicule.

Utilisation

⚠ Effectuez toujours les vérifications de préutilisation quotidiennes prescrites dans ce guide.

⚠ Le conducteur et le ou les passagers devraient être en tout temps vêtus d'un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé par la Garde côtière et recommandé pour cette embarcation.

⚠ Le conducteur et le ou les passagers devraient être vêtus de vêtements protecteurs. La chute dans l'eau ou près de la tuyère de turbine peut entraîner l'infiltration d'eau dans les cavités corporelles inférieures (chez les hommes et les femmes), ce qui risque de provoquer des blessures graves. On recommande de porter la partie inférieure d'un vêtement isothermique ou un vêtement épais, tissé serré et ajusté qui procure une protection équivalente; un cuissard léger, par exemple, ne serait pas approprié, des chaussures, des gants et des verres de sécurité.

⚠ Rappelez-vous toujours qu'il devient plus difficile de diriger l'embarcation lorsque la manette d'accélérateur est à la position de ralenti. **Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.**

- ⚠ Comme toute autre embarcation, celle-ci n'est munie d'aucun frein. La distance d'arrêt varie ainsi selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sûr pour apprendre à connaître la distance d'arrêt de l'embarcation dans diverses conditions. Évitez de relâcher l'accélérateur pour tenter d'éviter un obstacle, puisque celui-ci fournit la puissance nécessaire pour effectuer les virages. Ne vous servez pas de la marche arrière de l'embarcation, le cas échéant, pour arrêter.
- ⚠ Assurez-vous que tous les passagers savent nager et comment remonter sur l'embarcation lorsqu'ils sont à l'eau.
- ⚠ Le conducteur et les passagers doivent être bien assis et être en tout temps vêtus d'un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé avant de mettre l'embarcation en marche et lorsqu'on se déplace sur cette dernière.
- ⚠ Veuillez à **ne pas** démarrer ni utiliser l'embarcation lorsque quelqu'un est assis sur la plate-forme d'embarquement, ou encore lorsque quelqu'un est à l'eau, près de l'embarcation.
- ⚠ Le jet d'eau de la turbine peut occasionner des blessures. Toujours accélérer lentement.
- ⚠ Pour éviter que l'embarcation ne démarre accidentellement ou qu'on n'en fasse un usage interdit, on recommande de toujours débrancher le cordon de sécurité, en particulier si on se trouve à proximité de nageurs, que quelqu'un s'affaire à monter à bord ou qu'on enlève des algues ou des débris de la grille d'admission d'eau.
- ⚠ Tenez-vous à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur est en marche. Les cheveux longs, les vêtements amples ou les sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles, risquant ainsi de provoquer des blessures graves ou même la noyade.
- ⚠ Lors de la conduite, respectez les limites de vos compétences et évitez tout comportement agressif afin de réduire le risque de perte de contrôle, d'éjection ou de collision.
- ⚠ L'embarcation se comporte différemment et requiert de plus grandes aptitudes lorsqu'on circule avec un ou des passagers. Il en est de même lorsqu'on remorque d'autres embarcations ou qu'on tire des adeptes de la bouée sportive, du ski nautique ou de la planche nautique. Évitez de surcharger l'embarcation et respectez le nombre limite de passagers permis sur ce type d'embarcation. La surcharge nuira à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de l'embarcation.
- ⚠ Évitez d'ajouter des accessoires ou de l'équipement qui pourraient modifier la configuration de l'embarcation, en compromettre l'équilibre, ou vous gêner lorsque vous la conduisez. Il est possible d'installer à même l'embarcation des oeillets pouvant servir à fixer un câble de ski nautique. Évitez cependant d'utiliser ces derniers ou les taquets de charge pour le paravoile puisque l'embarcation pourrait être sérieusement endommagée et que de graves blessures pourraient survenir.
- ⚠ Circulez prudemment et à très basse vitesse sur les étendues d'eau peu profonde. L'échouement ou encore des arrêts brusques peuvent occasionner des blessures. La turbine de l'embarcation pourrait également aspirer des objets et les propulser vers l'arrière, que ce soit sur des gens ou sur des propriétés.

⚠ Évitez de faire des vagues là où on l'interdit. Respectez aussi les droits des autres usagers du cours d'eau, ainsi que l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre embarcation pourrait occasionner aux autres embarcations. Évitez qu'on ne jette des déchets par-dessus bord.

⚠ Cette embarcation est munie de feux de navigation qu'on devrait utiliser entre le coucher et le lever du soleil. Ralentissez et évitez de conduire l'embarcation lorsque la visibilité est réduite.

⚠ Les émanations d'essence peuvent s'enflammer et exploser. Procédez toujours de la façon expliquée dans le présent guide et à la marina pour faire le plein. Vérifiez toujours le niveau de carburant avant de partir en randonnée et au cours de celle-ci. En navigation, respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 du carburant pour se rendre à destination, 1/3 pour revenir, et 1/3 en guise de réserve. Ne transportez pas de carburant de réserve ni d'autres liquides inflammables dans un des compartiments de rangement ou dans le compartiment-moteur.

⚠ Un moteur à combustion requiert de l'air pour fonctionner; par conséquent, votre véhicule ne peut être complètement étanche. Toute manoeuvre submergeant la carrosserie pourrait entraîner une infiltration d'eau dans le moteur, ce qui l'endommagerait sérieusement. Consultez les sections OPÉRATIONS SPÉCIALES et GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER dans le présent guide.

⚠ Ne conduisez en aucun temps le véhicule si vous avez consommé de la drogue ou de l'alcool. Conduisez votre embarcation avec prudence et amusez-vous. Toute personne se doit de venir en aide à un plaisancier en détresse.

Entretien

⚠ N'effectuez que les opérations d'entretien prescrites dans le présent guide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour toute assistance ou information supplémentaire. Dans de nombreux cas, vous devez obtenir certains outils spécifiques et une formation pour savoir comment effectuer l'entretien ou la réparation.

⚠ Assurez-vous que l'embarcation et l'équipement sont toujours en parfait état. Respectez les programmes d'entretien recommandés. On recommande de faire faire une inspection annuelle.

⚠ Il est important de toujours utiliser le dispositif de mise à la masse des câbles de bougie lorsqu'on enlève les bougies.

⚠ La cale ne devrait présenter aucune trace d'huile, d'eau ou d'autre matière étrangère.

⚠ On recommande aux gens de ne pas tenter de soulever l'embarcation sans l'équipement spécial requis ou sans l'expérience nécessaire.

⚠ Le moteur et les composants identifiés dans le présent guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Conformez-vous rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage prescrits. Ne tentez jamais d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à votre disposition. Les embarcations sont conçues avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Lorsque vous remplacez des attaches, n'utilisez que celles recommandées par Bombardier. Au besoin, consultez votre concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour de plus amples renseignements.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

AMÉRIQUE DU NORD

ÉTATS-UNIS  (Sauf Porto-Rico)	BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA 7575, Bombardier Court P.O. Box 8035 WAUSAU, WI 54401 (ou P.O. Box 54402) Téléphone: (715) 848-4957 Télécopieur: (715) 847-6879 http://www.bombardier.com
--	--

CANADA  Alberta Colombie-Britannique Manitoba Ontario Québec Saskatchewan Territoires du Nord-Ouest Yukon Île-du-Prince-Édouard Nouveau-Brunswick Nouvelle-Écosse Nunavut Terre-Neuve	BOMBARDIER INC. PRODUITS RÉCRÉATIFS 75, J.A. BOMBARDIER SHERBROOKE (QUÉBEC) J1L 1W3 Téléphone: (819) 566-3366 Télécopieur: (819) 566-3062 http://www.bombardier.com
--	---

Si votre embarcation SEA-DOO doit être réparée sous garantie, rendez-vous chez tout concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le gérant de service ou le propriétaire de la concession SEA-DOO.

Pour connaître le concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO le plus près, composez le 1-800-882-2900.

REMARQUE: Si vous demeurez à l'extérieur du Canada et des États-Unis, consultez votre distributeur local autorisé SEA-DOO.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER — AMÉRIQUE DU NORD: EMBARCATIONS SEA-DOO® EXPLORER^{MC}

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHE-TEUR chaque embarcation SEA-DOO Explorer vendue comme véhicule NEUF et INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire nord-américain autorisé d'embarcations SEA-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

- a) Pour utilisation privée:
DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
- b) Pour utilisation commerciale:
QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS.

Les tubes pneumatiques originaux des véhicules Explorer sont garantis directement par le fabricant identifié ci-dessous. Si vous croyez que le tube pneumatique original comporte un vice de conception ou de fabrication, nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou de demander à votre concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO de vous assister.

Orca Inflatables Ltd.
255, rue Gladstone
Hawkesbury (Ontario)
Canada
K6A 2R9
Téléphone: (613) 636-0529
(613) 632-1282

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO lors de la livraison d'une embarcation SEA-DOO Explorer neuve et inutilisée, est la même que celle applicable à une embarcation SEA-DOO Explorer.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, Bombardier s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre engagé par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, ainsi que lui présenter une preuve d'achat de l'embarcation SEA-DOO Explorer NEUVE et INUTILISÉE et signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale des pièces;
- les coûts de la main-d'oeuvre, des pièces et des lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur SEA-DOO Explorer*»;
- les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications, de l'utilisation de pièces non approuvées ou de réparations effectuées par une personne autre qu'un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO;
- les dommages résultant d'un usage abusif ou à des fins de compétition, d'une mauvaise utilisation ou d'une négligence;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, y compris entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxi;
- les dommages causés par l'ingestion d'eau dans le moteur;
- les dommages reliés au revêtement colloïdal y compris entre autres les boursouflures ou la délamination de la fibre de verre causée par des boursouflures, rainures ou fissures superficielles; et
- les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des dispositions d'ordre public applicables lesquelles peuvent varier d'une province à l'autre ou d'un état à l'autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, IL EST EXPRESSÉMENT CONVENU QUE LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ENTRE AUTRES TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

Aucun distributeur autorisé, ni aucun concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations, ou encore à offrir des conditions de garantie autres que celles stipulées par la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou autres conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à toute autre personne.

En aucun cas, Bombardier ne sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, y compris les pertes d'usage et les coûts de transport. Certains États ou provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou encore la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de l'embarcation SEA-DOO Explorer.

6. TRANSFERT

Si le consommateur vend l'embarcation SEA-DOO faisant l'objet des présentes, il/elle devra céder et transférer au nouvel acheteur cette garantie qui sera valide pour le reste de la PÉRIODE pertinente telle que définie à l'article 1.

7. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si vous avez besoin d'aide pour résoudre un problème au Canada, communiquez avec le service après-vente de Bombardier.
- c) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
CENTRE D'ASSISTANCE
À LA CLIENTÈLE SEA-DOO®
VALCOURT (QUÉBEC) J0E 2L0
Tél.: (819) 566-3366

©2001 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

®MC Marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER: EMBARCATIONS SEA-DOO® EXPLORER^{MC}

1. DURÉE DE LA GARANTIE

Bombardier Motor Corporation of America («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR chaque embarcation SEA-DOO Explorer vendue dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis d'Amérique, comme véhicule NEUF et INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO, lequel a été dûment nommé par un distributeur international autorisé d'embarcations SEA-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

a) Pour utilisation privée:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

b) Pour utilisation commerciale:

QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS.

Les tubes pneumatiques originaux des véhicules Explorer sont garantis directement par le fabricant identifié ci-dessous. Si vous croyez que le tube pneumatique original comporte un vice de conception ou de fabrication, nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou de demander à votre concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO de vous assister.

Orca Inflatables Ltd.
255, rue Gladstone
Hawkesbury (Ontario)
Canada
K6A 2R9
Téléphone: (613) 636-0529
(613) 632-1282

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO lors de la livraison d'une embarcation SEA-DOO Explorer neuve et inutilisée, est la même que celle applicable à une embarcation SEA-DOO Explorer.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie et par l'entremise du distributeur international autorisé d'embarcations SEA-DOO d'un état spécifique, Bombardier s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre engagé par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, ainsi que lui présenter une preuve d'achat de l'embarcation SEA-DOO Explorer NEUVE et INUTILISÉE et signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale des pièces;
- les coûts de la main-d'oeuvre, des pièces et des lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le « *Guide du conducteur SEA-DOO Explorer* »;
- les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications, de l'utilisation de pièces non approuvées ou de réparations effectuées par une personne autre qu'un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO;
- les dommages résultant d'un usage abusif ou à des fins de compétition, d'une mauvaise utilisation ou d'une négligence;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, y compris entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxi;
- les dommages causés par l'ingestion d'eau dans le moteur;
- les dommages reliés au revêtement colloïdal y compris entre autres les boursoufflures ou la délamination de la fibre de verre causée par des boursoufflures, rainures ou fissures superficielles; et
- les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des dispositions d'ordre public applicables, lesquelles peuvent varier d'un pays à un autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, IL EST EXPRESSÉMENT CONVENU QUE LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ENTRE AUTRES TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

Aucun distributeur international SEA-DOO, ni aucun concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations, ou encore à offrir des conditions de garantie autres que celles stipulées par la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou autres conditions de garantie ne pourront être opposables à BOMBARDIER ou à toute autre personne.

En aucun cas, Bombardier ne sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, y compris les pertes d'usage et les coûts de transport. Certains pays n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou encore la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer.

Chaque embarcation SEA-DOO est accompagnée de la version anglaise de la présente garantie. Le distributeur international SEA-DOO d'un pays spécifique peut décider de traduire la présente garantie, pour autant qu'il s'engage et reconnaisse qu'advenant un différend quant à l'interprétation des deux versions, la version anglaise devra prévaloir.

Il incombe à l'acheteur qui désire utiliser l'embarcation SEA-DOO Explorer dans un pays autre que celui où elle a été vendue de s'assurer que l'embarcation SEA-DOO est conforme aux lois, règlements et normes maritimes applicables dans tout pays où elle sera utilisée.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de l'embarcation SEA-DOO.

6. TRANSFERT

Si le consommateur vend l'embarcation SEA-DOO Explorer faisant l'objet des présentes, il devra céder et transférer au nouvel acheteur cette garantie qui sera valide pour le reste de la PÉRIODE pertinente telle que définie à l'article 1.

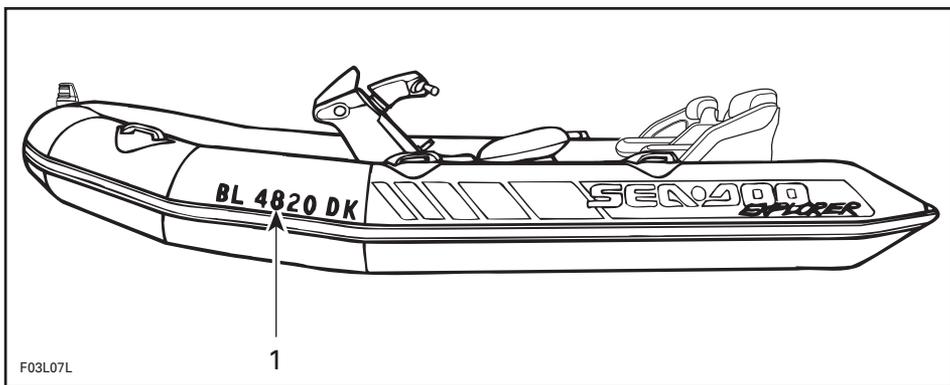
7. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si vous avez besoin d'aide pour résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du DISTRIBUTEUR INTERNATIONAL autorisé d'embarcations SEA-DOO du territoire spécifique.

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

En vertu des lois fédérales, toutes les embarcations doivent être enregistrées et numérotées.

Étant donné qu'il n'y a pas tellement d'espace pour mettre en évidence le numéro d'enregistrement, placer ce dernier conformément à l'illustration suivante. Il doit y avoir un numéro d'enregistrement de chaque côté de l'embarcation.



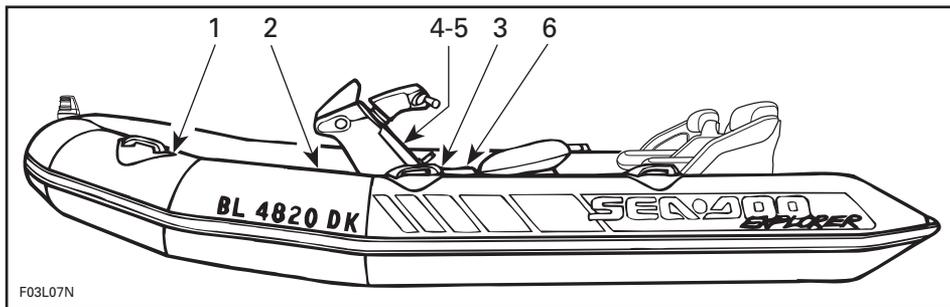
1. Emplacement du numéro d'enregistrement

REMARQUE: Le numéro d'enregistrement doit se trouver au-dessus de la ligne de flottaison. S'assurer également que les numéros présentent le bon format et la bonne couleur en vertu de la réglementation locale en vigueur.

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles viennent à se détacher ou à s'endommager, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser cette embarcation.



Étiquette 1

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de BLESSURES GRAVES ou de DÉCÈS:

PORTEZ UN VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL (VFI) approuvé par la Garde côtière et adéquat pour la randonnée en motomarine, de même que tous les utilisateurs.

PORTEZ DES VÊTEMENTS PROTECTEURS. De graves blessures internes peuvent survenir si l'eau pénètre avec force dans les cavités du corps en tombant ou si on se trouve près de la tuyère d'éjection. Un maillot de bain ne protège pas contre de telles infiltrations dans les orifices inférieurs du corps (hommes ou femmes). On doit porter le bas d'un vêtement isothermique ou un vêtement protecteur équivalent et, de préférence, des souliers, gants et verres protecteurs. Voir le Guide du conducteur.

CONNAISSEZ LES RÈGLES DE NAVIGATION. Bombardier recommande que le conducteur soit âgé d'au moins 16 ans. Connaissiez l'âge minimal et les exigences de formation dans sa province. Un cours de sécurité nautique est conseillé et il peut être exigé dans votre région.

ATTACHEZ LE CORDON DE SÉCURITÉ au VFI et le tenir loin du guidon afin que le moteur s'arrête si le conducteur tombe à l'eau. Après la randonnée, retirez le cordon pour éviter que quiconque n'utilise la motomarine sans autorisation.

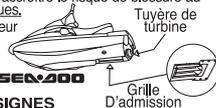
RESPECTEZ VOS LIMITES ET ÉVITEZ LES MANŒUVRES AGRESSIVES pour éviter pertes de contrôle, chutes et collisions. Il s'agit d'une embarcation de haute performance, non d'un jouet. Un virage brusque ou le fait de sauter sillons et vagues peut accroître le risque de blessure au dos (paralysie), au visage, et de fracture d'une jambe, d'une cheville ou d'autres os. **Ne pas sauter sillons ni vagues.**

N'APPUYEZ PAS SUR LA MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR SI QUELQU'UN EST DERRIÈRE – arrêtez le moteur ou le laissez tourner au ralenti. L'eau ou tout débris éjecté par la tuyère peut causer de graves blessures.

ÉCARTEZ-VOUS DE LA GRILLE D'ADMISSION lorsque le moteur tourne. Cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent s'em mêler dans les pièces mobiles et causer de graves blessures ou la noyade.

NE CONDUISEZ JAMAIS APRÈS AVOIR CONSOMMÉ DROGUES OU ALCOOL.

LISEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR ET OBSERVEZ-EN LES CONSIGNES



⚠ AVERTISSEMENT

Les collisions causent plus de BLESSURES et DÉCÈS que tout autre accident de motomarine.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS:

SCRUTEZ TOUJOURS les environs (personnes, objets ou autres motomarines). Soyez aux aguets de conditions vous rendant moins visible ou vous bloquant la vue.

CONDUISEZ DÉFENSIVEMENT à une vitesse sécuritaire et gardez une distance sécuritaire des autres personnes, objets ou motomarines.

- Ne suivez pas les autres embarcations de trop près.
- Ne vous approchez pas des autres pour les arroser.
- Évitez les virages brusques ou les manœuvres qui font que les autres puissent difficilement vous éviter ou savoir où vous allez.
- Évitez les zones avec des objets submergés ou d'eau peu profonde.

CONDUISEZ DE FAÇON à éviter les collisions sans oublier que ni motomarines, ni bateaux n'ont de freins.

NE RELÂCHEZ PAS L'ACCÉLÉRATEUR SI VOUS VOULEZ CHANGER DE DIRECTION pour éviter un objet; vous avez besoin d'appuyer sur l'accélérateur pour manœuvrer.

Vérifiez toujours le fonctionnement de la manette et de la direction avant de démarrer.

Observez les règles de navigation ainsi que les lois locales et provinciales visant les motomarines. Lisez le Guide du conducteur pour plus de détails.



219 901 822

F06L1BL

Étiquette 2

◆ AVERTISSEMENT

- Les émanations d'essence peuvent provoquer des incendies ou des explosions.
- Éviter de trop remplir le réservoir de carburant.
- Garder la motomarine à l'écart des flammes et des étincelles.
- Ne pas démarrer la motomarine en présence d'essence liquide ou d'émanations d'essence.
- Toujours remettre le couvercle du compartiment-moteur (ou le siège) en place avant de démarrer la motomarine.

F00L2MY

Étiquette 3

• AVERTISSEMENT

NE PAS SURVOLTER LA BATTERIE
LORSQU'ELLE SE TROUVE DANS LE BATEAU.

F00L050

Étiquette 4

**PUISSANCE MAXIMALE
PERMISE DU MOTEUR
DE L'EMBARCATION:**

63 KW

F04LA1Y

Étiquette 5

◆ AVERTISSEMENT

Les vapeurs d'essence peuvent être la cause d'explosion.

Inspecter le compartiment-moteur pour détecter les
vapeurs d'essence et activer le ventilateur **5** minutes
avant de démarrer le moteur.

F04LAXY

Étiquette 6

MADE IN U.S.A., BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

MAXIMUM CAPACITIES

5 PERSONS OR 375 KG/826 LBS.
375 KG/826 LBS. PERSONS, GEAR

THIS BOAT COMPLIES WITH U.S. AND CANADIAN COAST GUARD
SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF CERTIFICATION

CE

BOAT DESIGN CATEGORY: C

BOAT TYPE: RIB

THIS CRAFT COMPLIES WITH 130 - 6185

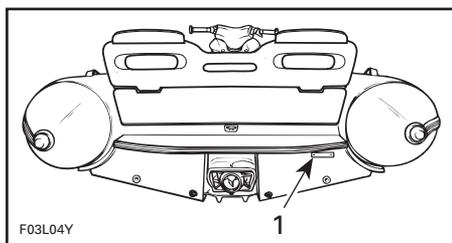
F10L2PY

NUMÉROS D'IDENTIFICATION

Les principaux composants du modèle Explorer (moteur, coque et pneumatique) sont identifiés par des numéros de série différents. Il peut parfois s'avérer nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour être en mesure d'effectuer une réclamation de garantie ou pour retracer l'embarcation en cas de vol.

Coque

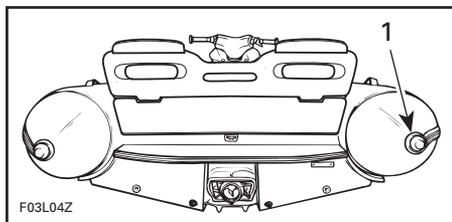
Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve à l'arrière, sur le côté droit de celle-ci.



1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

Pneumatique

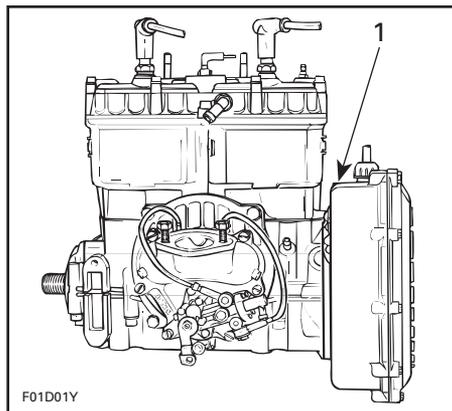
Le numéro d'identification du pneumatique (N.I.P.) est situé sur le cône de plastique droit.



1. Numéro d'identification du pneumatique (N.I.P.)

Moteur

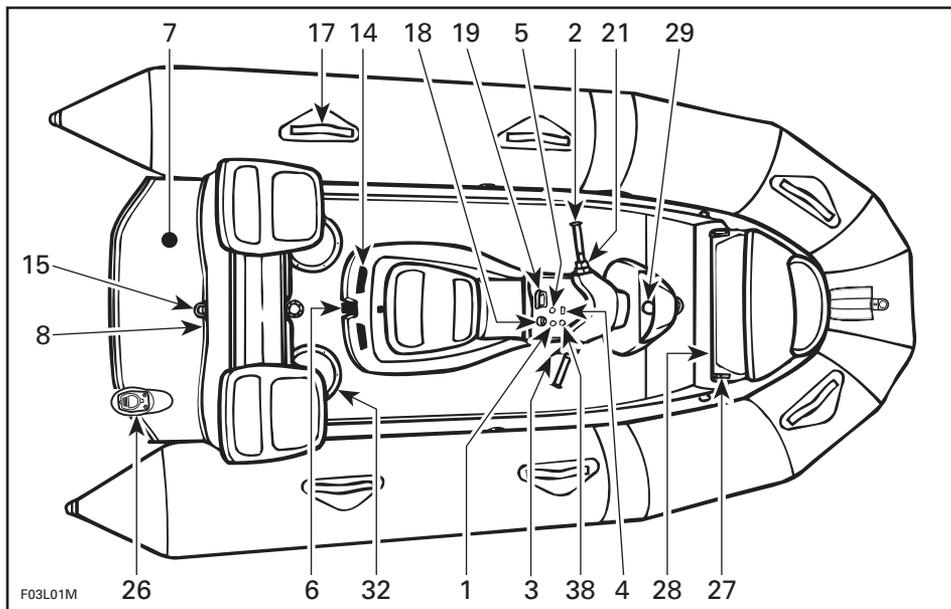
Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) se trouve sur la partie supérieure du boîtier de la magnéto.



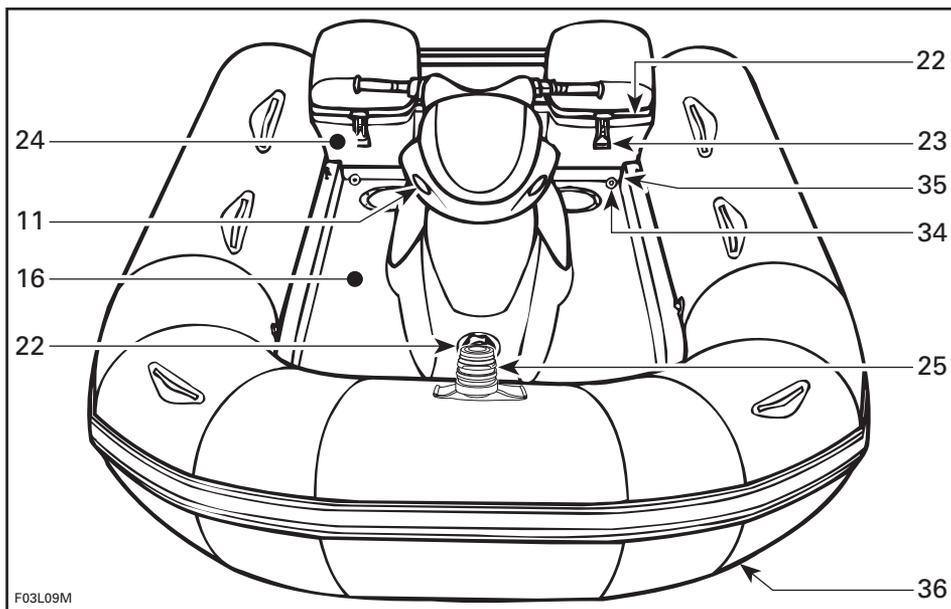
TYPIQUE

1. Numéro d'identification du moteur (N.I.M.)

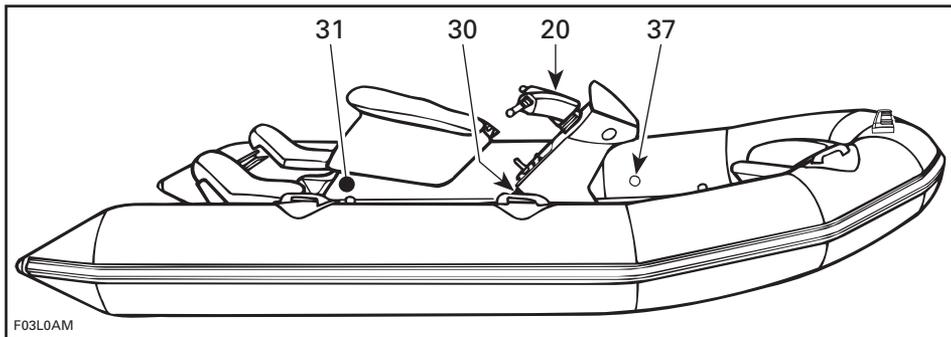
EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS



VUE DE HAUT

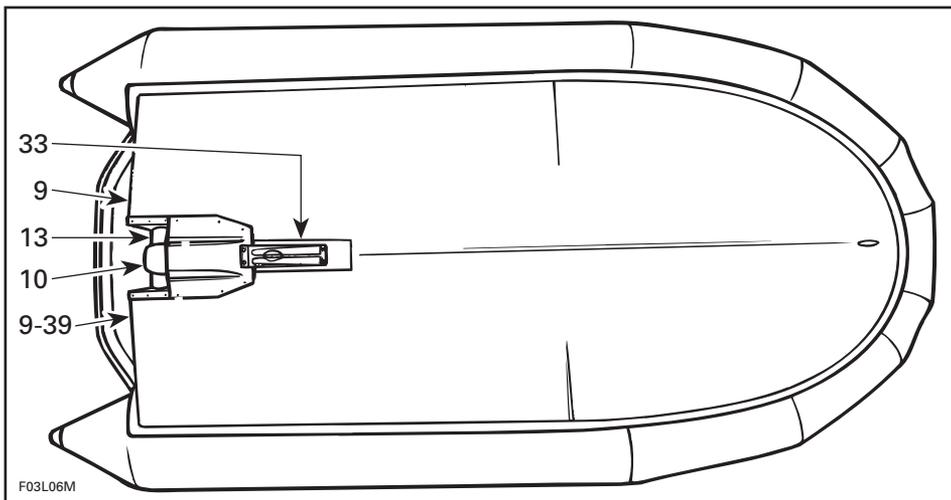


VUE DE L'AVANT



F03L0AM

VUE DE CÔTÉ



F03L06M

VUE DE DESSOUS

- | | |
|---|---|
| 1. Cordon de sécurité | 12. Bouchon du réservoir de carburant |
| 2. Guidon | 13. Déflecteur de marche arrière |
| 3. Manette d'accélérateur | 14. Grilles d'aération arrière |
| 4. Levier d'étrangleur | 15. Oeillets de proue et de poupe |
| 5. Interrupteur d'éclairage | 16. Pont |
| 6. Loquet de couvercle du compartiment-moteur | 17. Poignées de maintien |
| 7. Plate-forme d'embarquement | 18. Soupape de réservoir de carburant |
| 8. Orifice de purge de système de refroidissement | 19. Levier sélecteur |
| 9. Bouchons de vidange de cale | 20. Avertisseur de surchauffe de moteur |
| 10. Tuyère de turbine | |
| 11. Ouvertures d'admission d'air | |

21. Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur
22. Couvercle de compartiment de rangement arrière
23. Compartiment de rangement arrière
24. Trousse d'outils
25. Feu de proue
26. Feu de poupe amovible
27. Loquet de couvercle de compartiment de rangement avant
28. Compartiment de rangement avant
29. Indicateur de niveau de carburant et voyant de bas niveau d'huile
30. Bouchon du réservoir d'huile à injection
31. Compartiment-moteur
32. Couvercles d'accès
33. Admission d'eau de la turbine
34. Orifices de vidange de pont
35. Oeillets de pont
36. Pneumatique
37. Valves de pneumatique
38. Interrupteur de ventilateur
39. Raccord de rinçage

FONCTIONS DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

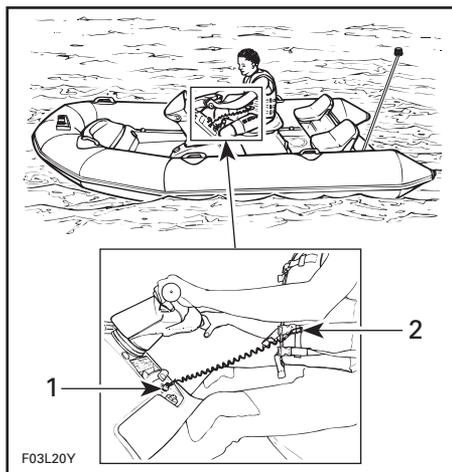
1) Cordon de sécurité (cordon coupe-circuit du moteur)

Le capuchon du cordon de sécurité doit être bien enclenché sur la borne pour qu'il fonctionne parfaitement.

Le moteur cesse de fonctionner lorsqu'on enlève le capuchon du cordon de sécurité de sa borne. Fixer le cordon au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur, puis fixer le capuchon à la borne avant de mettre le moteur en marche.

AVERTISSEMENT

Il devient impossible de diriger l'embarcation lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité lorsque l'embarcation n'est pas en marche, afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.



1. Capuchon sur la borne du cordon de sécurité
2. Cordon de sécurité fixé au vêtement de flottaison individuel du conducteur

2) Guidon

Le guidon contrôle la direction de l'embarcation. Lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, l'embarcation tourne vers la droite et vice versa.

3) Manette d'accélérateur

L'embarcation accélère lorsqu'on appuie sur la manette. Lorsqu'on laisse cette dernière revenir complètement, le moteur retourne automatiquement au ralenti et l'embarcation s'arrête graduellement en raison de la résistance de l'eau.

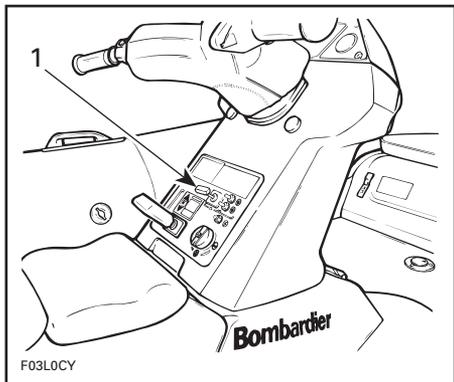
Éviter d'actionner inutilement la manette d'accélérateur lorsque le moteur est arrêté, puisqu'une pompe d'accélération entraîne du carburant vers le moteur chaque fois qu'on actionne cette manette.

ATTENTION: En actionnant plusieurs fois la manette d'accélérateur inutilement, on pourrait noyer le moteur et il ne démarrerait pas. Voir la section Opérations spéciales.

4) Levier d'étrangleur

L'étrangleur permet d'obtenir un mélange air-carburant plus riche au moment du démarrage d'un moteur froid.

Pour que l'étrangleur fonctionne, il est nécessaire de le tirer et de le retenir. Ce dernier retourne à sa position initiale dès qu'on le relâche.



1. Levier complètement sorti

5) Interrupteur d'éclairage

Interrupteur à trois positions.

REMARQUE: Le cordon de sécurité doit être enclenché sur son interrupteur afin que les feux de navigation puissent fonctionner.

«ANC»: Allume le feu de poupe lorsque l'embarcation est ancrée.

«OFF»: Éteint tous les feux.

«NAV»: Allume les feux de proue et de poupe.

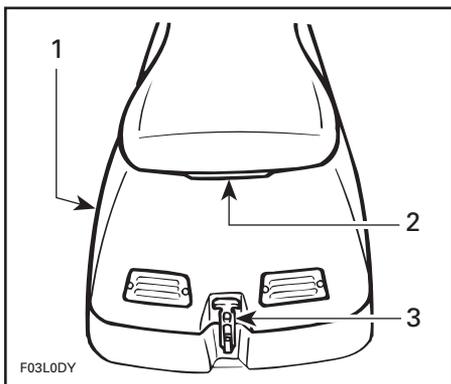
⚠ AVERTISSEMENT

Toujours allumer les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil ou lorsque la visibilité est réduite. S'assurer que le feu de poupe est installé. Pour en savoir davantage sur son emplacement et son installation, consulter le passage intitulé **Feu de poupe amovible** dans la présente section.

6) Loquet de couvercle du compartiment-moteur

Le loquet de couvercle du compartiment-moteur est situé à l'arrière du couvercle.

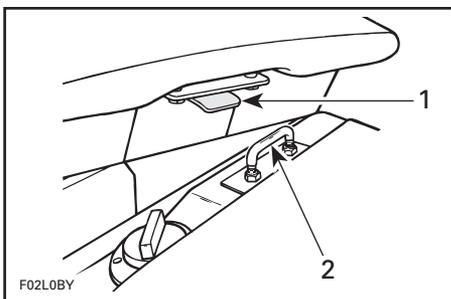
Pour enlever le couvercle du compartiment-moteur, tirer le levier du loquet vers le haut. Ensuite, soulever le couvercle du compartiment-moteur à l'aide de la poignée intégrée et le tirer vers l'arrière.



TYPIQUE

1. Couvercle du compartiment-moteur
2. Poignée intégrée au siège
3. Loquet

Pour réinstaller le couvercle du compartiment-moteur, insérer la patte avant du couvercle dans le crochet de la carrosserie et installer le levier du loquet arrière.



TYPIQUE

1. Insérer cette patte dans le crochet
2. Crochet

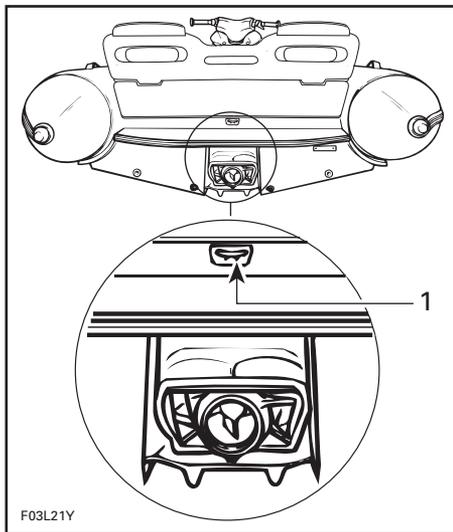
AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement les écrous supérieurs du crochet du couvercle du compartiment-moteur, puis les serrer au besoin. S'assurer que le couvercle du compartiment-moteur est bien verrouillé.

7) Plate-forme d'embarquement

Fournit une grande surface pour faciliter l'embarquement à l'arrière de l'embarcation.

8) Orifice de purge du système de refroidissement



TYPIQUE

1. Orifice de purge

Lorsque le moteur fonctionne, l'eau devrait s'écouler par l'orifice afin de permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du moteur, et d'indiquer qu'il y a circulation dans le système de refroidissement.

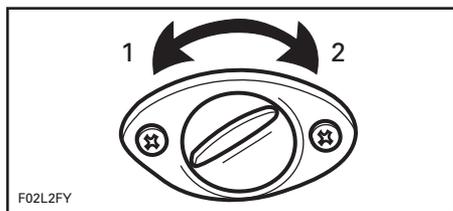
REMARQUE: Il peut s'avérer nécessaire d'accroître légèrement le régime du moteur pour que l'eau s'écoule.

ATTENTION: Si l'eau ne s'écoule pas par cet orifice quelques secondes après le démarrage du moteur, arrêter le moteur immédiatement et se référer à la section **ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION** pour savoir comment effectuer le rinçage du système de refroidissement ou consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

9) Bouchons de vidange de la cale

S'il y a de l'eau dans la cale, dévisser les bouchons de vidange pour laisser l'eau s'écouler lorsque le moteur est arrêté et que l'embarcation est hors de l'eau.

ATTENTION: Sortir l'embarcation de l'eau avant de dévisser les bouchons de vidange.



1. Dévisser
2. Serrer

Incliner légèrement l'embarcation vers l'arrière afin que l'eau s'écoule complètement.

On recommande de vidanger la cale sur une rampe.

ATTENTION: S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre l'embarcation à l'eau.

10) Tuyère de turbine

La tuyère se déplace sur le plan latéral selon l'orientation du guidon. Son mouvement permet à l'embarcation de changer de direction lorsque le moteur est en marche.

11) Ouvertures d'admission d'air

L'air pénètre dans l'ouverture d'admission d'air pour se rendre au moteur et aérer le compartiment-moteur. Lorsque l'ouverture demeure sous l'eau, celle-ci pénètre dans la cale.

ATTENTION: Lorsque l'ouverture se trouve sous l'eau, par exemple si on exécute de petits cercles avec l'embarcation, l'eau pénètre dans la cale et peut occasionner de graves dommages aux composants internes du moteur.

12) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire afin de remplir le réservoir de carburant. Serrer au maximum une fois l'opération terminée.

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir de carburant peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. S'assurer que l'embarcation est de niveau. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur l'embarcation. Vérifier périodiquement le système d'alimentation. Toujours tourner la soupape de carburant à la position OFF lorsqu'on ne se sert pas de l'embarcation.

13) Déflecteur de marche arrière

Lorsqu'on sélectionne le point mort ou la marche arrière au moyen du levier sélecteur, le déflecteur se déplace vers le haut ou vers le bas selon la position désiré.

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le déflecteur comme point d'appui pour monter à bord de l'embarcation. On ne devrait utiliser le levier sélecteur que si le moteur tourne au ralenti et que l'embarcation est complètement arrêtée.

14) Grilles d'aération arrière

Permet à l'air d'entrer ou de s'échapper selon le fonctionnement du moteur.

15) Oeillets de proue et de poupe

Sert à amarrer l'embarcation, à la remorquer ou à l'attacher lors du transport.

16) Pont

Surface plane de l'embarcation qu'on devrait toujours laisser libre et propre.

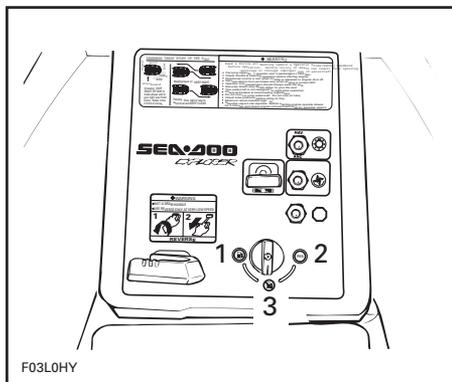
17) Poignées de maintien

Les poignées de maintien offrent une bonne prise pour les passagers.

ATTENTION: Ne jamais se servir des poignées de maintien pour tirer quoi que ce soit ni pour soulever l'embarcation.

18) Soupape de réservoir de carburant

Soupape à trois positions: «OFF», «ON» et «RES» (RÉSERVE):



1. «ON»
2. «RES»
3. «OFF»

«OFF»: Interrompt le débit de carburant vers les carburateurs.

ATTENTION: Lorsqu'on utilise l'embarcation et pour la transporter sur la remorque, tourner la soupape à la position «OFF».

«ON»: Permet au carburant de se rendre aux carburateurs. Il s'agit de la position normale pour le fonctionnement de l'embarcation.

ATTENTION: Une ouverture inadéquate de la soupape de réservoir de carburant peut limiter le débit de carburant et endommager le moteur. S'assurer que la soupape est bien ouverte lorsque le moteur est en marche.

«RES» (RÉSERVE): Lorsque le carburant est épuisé dans le réservoir et que la soupape se trouve à la position ON, on peut avoir accès à une réserve équivalant environ à 10% de la contenance totale du réservoir en tournant la soupape à la position «RES».

Toujours remplir le réservoir de carburant lorsque la première occasion se présente. Après le remplissage, tourner la soupape de réservoir de carburant à la position «ON» avant de repartir.

19) Levier sélecteur

Enfoncer le levier complètement pour obtenir la marche avant. Pour obtenir la position point mort, déverrouiller le levier en le tournant dans le sens antihoraire, puis le tirer jusqu'à ce que l'on voit la marque de cette position sur la tige. Pour obtenir la marche arrière, procéder de la même manière que pour le point mort, puis tirer jusqu'à ce que l'on voit la marque de marche arrière sur la tige. Le levier se verrouille aux positions point mort et marche avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Le levier sélecteur ne doit être utilisé que lorsque le moteur est au ralenti et que l'embarcation est complètement arrêtée. Ne pas utiliser comme poignée de maintien.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on recule en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucune personne ni aucun enfant jouant en eau peu profonde.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime lorsqu'on est en marche arrière.

20) Avertisseur de surchauffe du moteur

Advenant la surchauffe du moteur, un avertisseur avertit le conducteur par un son continu. Arrêter le moteur et consulter la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

21) Bouton de démarrage/ d'arrêt du moteur

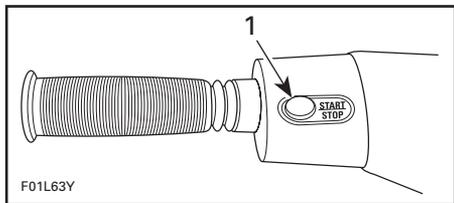
Ce bouton-poussoir a deux fonctions.

Pour démarrer le moteur, appuyer sur le bouton et le relâcher dès qu'il est en marche.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et appuyer sur le bouton pour ensuite débrancher le cordon de sécurité de son interrupteur.

AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur et impossibles lorsque le moteur est arrêté.



1. Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

22) Couvercle de compartiment de rangement arrière

Pour avoir accès au compartiment de rangement, lever les deux loquets et soulever doucement le couvercle. Lorsque ce dernier est complètement soulevé, il demeurera ouvert grâce à un fil. Appuyer sur le couvercle pour le refermer. Après avoir fermé le couvercle, fixer les loquets du couvercle.

23) Compartiment de rangement arrière

Compartiment étanche et pratique conçu pour transporter la trousse d'outils, le *Guide du conducteur* et des effets personnels. Il s'agit de l'endroit idéal pour les bougies de rechange, le câble de remorquage, la trousse de premiers soins, le nécessaire de réparation du pneumatique, la pompe, etc.

AVERTISSEMENT

Ne jamais placer d'objets lourds ou fragiles dans ce compartiment de rangement. Ne jamais utiliser l'embarcation lorsque le couvercle de compartiment de rangement est ouvert.

Le compartiment est l'emplacement idéal pour entreposer un extincteur approuvé. Le logement de l'extincteur se trouve au centre de la partie arrière du panier. Ce logement contient la trousse d'outils, le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*; il est également possible d'y mettre des objets personnels. Ne jamais laisser un extincteur libre (vendu séparément) dans le compartiment de rangement.

24) Trousse d'outils

La trousse contient les outils nécessaires à l'entretien de base de l'embarcation.

25) Feu de proue

Il s'agit d'un feu obligatoire rouge et vert. Consulter le paragraphe intitulé **Interrupteur d'éclairage** plus haut dans la présente section.

26) Feu de poupe amovible

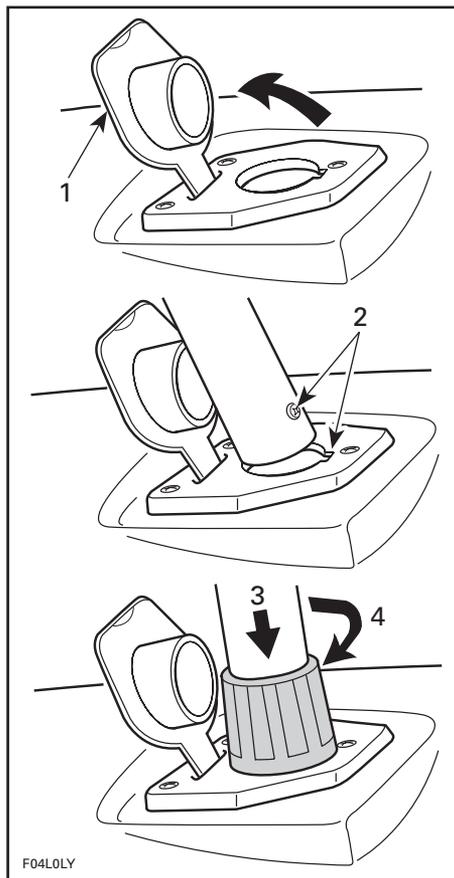
Ce feu de poupe blanc est obligatoire.

On recommande de le conserver dans le compartiment de rangement arrière en tout temps, sauf en cas de besoin.

Pour retirer le feu de poupe du compartiment, tirer sur celui-ci. Pour le remettre de nouveau, il suffit de le remettre dans son logement.

Installation

- Soulever le capuchon du logement.
- Insérer le feu de poupe dans l'orifice de fixation du logement. S'assurer d'aligner l'encoche de l'orifice avec la tête de vis du feu de poupe.
- Enfoncer fermement le feu de poupe dans l'orifice afin de verrouiller les raccords.
- Pousser la bague de retenue vers le bas, puis la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille. Il se peut qu'il soit nécessaire de tourner légèrement le feu de poupe afin de pouvoir l'insérer dans l'orifice.
- Vérifier si le feu fonctionne.



1. Soulever
2. Aligner la vis avec l'encoche
3. Insérer
4. Tourner la bague afin de la verrouiller

Consulter le paragraphe intitulé **Interrupteur d'éclairage** plus haut dans la présente section.

27) Loquet de couvercle du compartiment de rangement avant

Déplacer l'attache vers le bas puis la tirer vers soi pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement. Toujours enclencher après usage.

28) Compartiment de rangement avant

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais placer librement des objets lourds ou fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

Compartiment étanche et pratique conçu pour transporter un siège de pêche, une ancre, un VFI supplémentaire, etc.

29) Indicateur de niveau de carburant et voyant de bas niveau d'huile

Indicateur de niveau de carburant

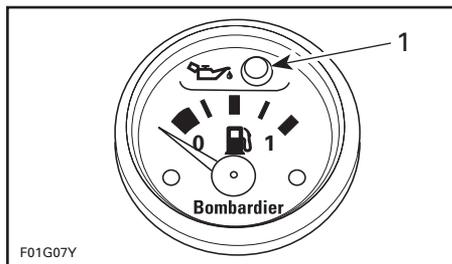
REMARQUE: On peut également vérifier le niveau de carburant sans que le moteur fonctionne. Retirer le cordon de sécurité de sur son interrupteur et enfoncer brièvement le bouton de démarrage/arrêt du moteur; l'indicateur sera alors activé pendant environ 30 secondes.

L'aiguille de l'indicateur analogique, situé sur le tableau de bord, indique de façon continue le niveau de carburant dans le réservoir, tandis que le voyant s'allume lorsque le niveau du réservoir d'huile est bas et alors que le moteur est en marche.

Voyant de bas niveau d'huile

Le voyant s'allume lorsque le niveau d'huile est bas dans le réservoir. Remplir le réservoir dès que possible.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur jusqu'à ce qu'il manque d'huile, sinon il sera sérieusement endommagé.

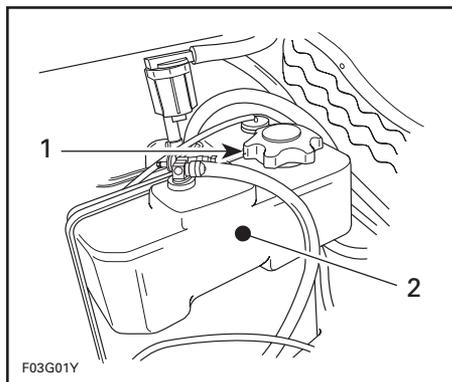


1. Voyant de bas niveau d'huile

30) Bouchon du réservoir d'huile à injection

REMARQUE: Le couvercle du compartiment-moteur doit être enlevé afin d'avoir accès au bouchon du réservoir.

Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir. Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire et ajouter la quantité nécessaire d'huile.



TYPIQUE

1. Bouchon
2. Réservoir d'huile à injection

31) Compartiment-moteur

REMARQUE: Le couvercle du compartiment-moteur doit être enlevé afin d'avoir accès au compartiment-moteur.

Le compartiment-moteur comprend les systèmes mécanique, électrique, d'alimentation et de lubrification.

AVERTISSEMENT

Il est possible que les composants à l'intérieur du compartiment-moteur soient chauds. Éviter de toucher aux pièces électriques au démarrage ou lorsque le moteur fonctionne. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment-moteur ni dans la cale.

32) Couvercles d'accès

REMARQUE: Il est nécessaire d'enlever les couvercles pour avoir accès à la cale.

En soulevant ces couvercles, on a accès aux siphons de cale automatiques, à l'admission et à l'échappement du liquide de refroidissement, au logement d'anneau d'étanchéité et au système d'échappement.

33) Admission d'eau de la turbine

L'eau est aspirée dans l'ouverture par l'hélice. La grille d'admission d'eau aide à contrer l'infiltration de matières étrangères dans le système de propulsion.

AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles des VFI peuvent s'emmêler dans les parties mobiles et causer de graves blessures ou la noyade.

34) Orifices de vidange du pont

Ces deux orifices sont placés à l'arrière de l'embarcation, et ce, de chaque côté du pont. Ils permettent d'évacuer toute accumulation d'eau provenant d'une pluie, d'un lavage de pont ou d'éclaboussures d'eau.

35) Oeillets de pont

Il est possible de se servir des oeillets pour fixer des matériaux à transporter ou encore pour soulever l'embarcation.

36) Pneumatique

Le pneumatique est muni de trois compartiments étanches. Ces compartiments sont séparés par des divisions et gonflés par l'entremise de valves encastées. Le pneumatique comporte également six poignées de maintien.

Se référer à la section ENTRETIEN pour savoir comment bien entretenir le pneumatique.

37) Valves de gonflage du pneumatique

Il y a trois valves sur le pneumatique (une au niveau de chaque compartiment). Ces valves servent à gonfler ou dégonfler le pneumatique. Se référer à la section ENTRETIEN pour connaître les normes de gonflement du pneumatique.

38) Interrupteur de ventilateur

Interrupteur à bascule à deux positions MARCHE/ARRÊT.

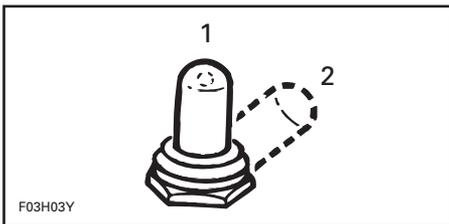
Lorsque placé à la position MARCHE, il actionne un ventilateur pour aérer le compartiment-moteur.

AVERTISSEMENT

Toujours faire fonctionner le ventilateur pendant au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace en rien l'odorat pour détecter les émissions de vapeur d'essence.

ATTENTION: Si on utilise le ventilateur de cale pendant une période prolongée et que le moteur n'est pas en marche, la batterie risque de se décharger.

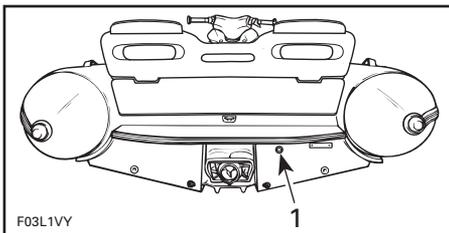
Arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.



1. ARRÊT
2. MARCHE

39) Raccord de rinçage

Se référer à la section ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION pour savoir comment l'utiliser adéquatement.



1. Raccord de rinçage

CARBURANT ET LUBRIFICATION

ATTENTION: Suivre à la lettre les instructions de la présente section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Pour faire le plein

AVERTISSEMENT

Toujours suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

Arrêter le moteur.

Ne laisser personne demeurer à bord de l'embarcation.

Bien amarrer l'embarcation au quai de la station-service.

Faire fonctionner le ventilateur de cale pendant au moins 5 minutes.

Arrêter le ventilateur de cale, la pompe de cale et tout autre dispositif susceptible de provoquer une étincelle.

Ne pas fumer. Tenir à l'écart des flammes.

Voir à ce qu'il y ait un extincteur à portée de la main.

Ne pas trop enfoncer le bec dans le goulot de remplissage.

Faire le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant.

Remplir le réservoir jusqu'à la base du goulot de remplissage, sans le faire déborder.

Serrer le bouchon du réservoir au maximum et essuyer tout déversement de carburant.

Avant de mettre le moteur en marche, s'assurer que le compartiment-moteur ne présente aucune émanation de carburant. Les éliminer au moyen du ventilateur s'il y a lieu.

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir de carburant peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. S'assurer que l'embarcation est de niveau. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser le bateau exposé au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et peut déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau.

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane à la pompe est de 87 (Ron + Mon/2).

REMARQUE: Ne pas mélanger l'huile et le carburant, sauf lors du rodage du moteur. Consulter la section concernant la période de rodage. Toujours vérifier le niveau d'huile à injection en faisant le plein de carburant.

ATTENTION: Ne jamais utiliser d'autres carburants ni modifier les rapports. Ne jamais utiliser de carburant contenant plus de 10% d'alcool (éthanol ou méthanol). L'utilisation de carburant non recommandé peut nuire à la performance de l'embarcation ainsi qu'endommager les pièces importantes du système d'alimentation et du moteur.

Type d'huile recommandée



AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Réinstaller le bouchon et le resserrer complètement. L'huile est inflammable. Toujours essuyer l'huile répandue dans la cale.

N'utiliser que de l'huile à injection pour moteurs deux-temps vendue par les concessionnaires autorisés d'embarcations SEA-DOO.

Utiliser l'huile à injection synthétique Formula XP-S de BOMBARDIER, ou l'équivalent.

OU

L'huile à injection BOMBARDIER (ou l'équivalent).

Si l'huile à injection BOMBARDIER n'est pas disponible, on peut utiliser de l'huile à injection pour moteurs deux-temps API TC de haute qualité et à faible teneur en cendre.

L'huile à injection synthétique BOMBARDIER FORMULA XP-S et l'huile à injection Bombardier sont compatibles et on peut les mélanger.

L'huile à injection BOMBARDIER est un mélange spécial d'huile basique et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une lubrification sans pareille, la propreté du moteur ainsi qu'un encrassement minimal des bougies.

L'huile à injection synthétique BOMBARDIER Formula XP-S procure une lubrification supérieure, réduit l'usure des composants du moteur et contrôle les dépôts, ce qui permet de maintenir les performances et les propriétés antifrictions à leur maximum. Cette huile à injection synthétique est conforme aux dernières normes ASTM et JASO assurant une biodégradabilité supérieure et une faible émission de fumée d'échappement.

ATTENTION: Ne jamais utiliser d'huile à moteur à base de pétrole ou synthétique pour moteurs quatre-temps et ne jamais mélanger celle-ci avec de l'huile pour moteurs hors-bord. Ne pas utiliser les huiles pour moteurs hors-bord NMMA TC-W, TC-W2 TC-W3. Éviter de mélanger différentes marques d'huile API TC, car les réactions chimiques risquent de gravement endommager le moteur.

Système d'injection d'huile

L'embarcation est munie d'un système d'injection d'huile qui ne nécessite aucun mélange manuel du carburant et de l'huile.

Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile dans le réservoir.

REMARQUE: Toujours avoir 1 litre d'huile de réserve à sa disposition.

Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le couvercle du compartiment-moteur afin de découvrir le réservoir d'huile. Vérifier le niveau d'huile du réservoir. S'il manque d'huile, dévisser le bouchon et ajouter de l'huile au besoin.

Utiliser un entonnoir flexible pour verser l'huile dans le réservoir. Essuyer tout déversement.

ATTENTION: Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile à injection dans le réservoir. Vérifier le niveau et remplir au besoin à chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir. Si on fait fonctionner le moteur jusqu'à épuisement d'huile, celui-ci sera gravement endommagé. Si on laisse pratiquement le réservoir d'huile se vider, l'air peut entrer dans le système et on devrait purger ce dernier. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour faire inspecter le système d'injection d'huile.

PÉRIODE DE RODAGE

ATTENTION: Suivre à la lettre les instructions de la présente section. À défaut de s’y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Moteur

Pour les embarcations SEA-DOO équipées de moteurs Rotax®, une période de rodage de 10 heures est nécessaire avant de pouvoir utiliser le véhicule à plein régime de façon continue.

Pour bien effectuer le rodage, ne pas dépasser les 3/4 du régime maximal. Cependant, de brèves accélérations et des variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

ATTENTION: Éviter les accélérations maximales soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime pendant la période de rodage, car le moteur pourrait être endommagé.

Pour assurer une protection supplémentaire au cours de la période de rodage du moteur, on recommande d’ajouter dans le réservoir de carburant 1 litre de la même huile qu’on a utilisée dans le réservoir d’huile à injection au premier plein seulement.

Pour ajouter de l’huile à injection dans le réservoir de carburant, procéder comme suit:

Mettre environ 15 litres (4 gal) d’essence dans le réservoir de carburant et ajouter l’huile à injection dans ce même réservoir.

Remplir le réservoir de carburant. Ne pas trop remplir.

REMARQUE: Il est important de respecter l’ordre indiqué afin que l’huile se mélange bien à l’essence. Si l’on mettait l’huile en premier lieu dans le réservoir de carburant, les conduits de carburant seraient remplis d’huile à injection, ce qui empêcherait le moteur de démarrer.

ATTENTION: Enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Inspection - 10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier l’embarcation par un concessionnaire autorisé d’embarcations SEA-DOO après les 10 premières heures de fonctionnement. Profiter de l’occasion pour discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgi pendant l’utilisation de l’embarcation.

L’inspection recommandée après les 10 premières heures de fonctionnement est aux frais du propriétaire.

LISTE DE VÉRIFICATION DE LA RÉVISION DE 10 HEURES	✓
Réglage de l'allumage du moteur (si nécessaire)	
Inspection, nettoyage et réglage des bougies	
Conduits et attaches du système d'alimentation et mise sous pression	
Réglage du carburateur y compris les câbles d'accélérateur et d'étrangleur (s'il y a lieu)	
Conduits du système d'injection d'huile et filtre à huile	
Réglage de la pompe à injection d'huile (si nécessaire)	
Support de moteur et tampons d'ancrage	
Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs	
Serrage des colliers de fixation des boyaux du système d'échappement	
Écrous des brides de carburateur et support du pare-flamme	
Couple de serrage du bras de la tige de direction	
Réglage du câble de direction (si nécessaire)	
Réglage du câble de marche arrière (si nécessaire)	
État des boyaux et attaches du système de refroidissement	
Siphons de cale (obstruction possible)	
Fonctionnement de l'interrupteur du cordon de sécurité	
Avertisseur de surchauffe du moteur	
Inspection des feux	
Raccords électriques (démarreur, batterie, etc.)	
Fonctionnement du limiteur de régime	
Remplacement de l'huile du réservoir de l'arbre d'hélice	
État du protecteur d'hélice, jeu entre l'hélice et l'anneau d'usure	
Lubrification du volant moteur (côté PDM)	
Lubrification du logement de l'anneau d'étanchéité	
État de la coque et de la grille d'admission d'eau	
Vérification de la solidité des attaches	
Vérification et nettoyage du boyau de vidange du moteur	
État des points d'étanchéité des compartiments de rangement avant et arrière	
État du pneumatique	
État des anodes sacrificielles	

On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

Date de la révision de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé

Numéro de concessionnaire

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Il est primordial d'effectuer la vérification de préutilisation avant de conduire l'embarcation. Avant de démarrer, toujours s'assurer que les commandes principales, les dispositifs de sécurité et les composants mécaniques fonctionnent bien tel que décrit ci-après. À défaut de se conformer aux opérations décrites ci-dessous, de graves blessures ou le décès pourraient survenir. Apporter tout le matériel de sécurité prescrit par les règlements locaux.

Certains des points suivants n'ont peut-être pas encore été vus dans le présent guide. Or, ils seront couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou encore OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

AVERTISSEMENT

On devrait toujours éteindre le moteur et enlever le cordon de sécurité de sa borne avant d'effectuer les opérations décrites ci-dessous. Démarrer l'embarcation seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

PIÈCE	OPÉRATION	✓
Coque	Inspecter.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	Vider. S'assurer que les bouchons sont bien en place.	
Batterie	Vérifier la solidité des câbles et des attaches.	
Réservoirs de carburant et d'huile	Remplir.	
Compartment-moteur	Vérifier s'il y a fuite ou odeur de carburant.	
Extincteur	Inspecter l'état et la fixation.	
Systèmes de direction et de commande des gaz	Vérifier le fonctionnement.	
Système de levier sélecteur	Vérifier le fonctionnement.	
Pneumatique	Inspecter et vérifier la pression de l'air.	
Couvercles de compartiment de rangement et siège	S'assurer qu'ils sont fermés et enclenchés.	
Cordon de sécurité et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	

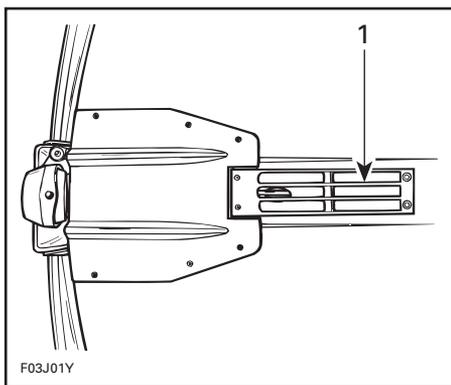
REMARQUE: Consulter les instructions détaillées qui suivent.

Coque

Vérifier si la coque est fissurée ou endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou le groupe propulseur. Nettoyer au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.



TYPIQUE

1. Vérifier cette région

Vérifier les rebords de l'hélice; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

Cale

En cas d'eau dans la cale, incliner l'embarcation vers l'arrière et dévisser les bouchons de vidange pour vider complètement la cale.

Incliner légèrement l'embarcation vers l'arrière afin que l'eau s'écoule complètement.

On recommande de vidanger la cale sur une rampe.

Remettre en place les bouchons de vidange de la cale.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre l'embarcation à l'eau.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier la solidité des câbles sur leurs bornes, ainsi que l'état de la batterie, des courroies de retenue et des attaches de la batterie. Ne pas survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans l'embarcation.

Réservoirs de carburant et d'huile

Maintenir l'embarcation à l'horizontale et remplir le réservoir de carburant, en respectant le niveau prescrit.

Vérifier le niveau d'huile à injection et remplir le réservoir au besoin.

Vérifier les brides de fixation et les attaches des réservoirs de carburant et d'huile.

Compartment-moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre le moteur en marche s'il y a fuite ou odeur de carburant. Voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO avant d'utiliser l'embarcation.

Extincteur

S'assurer que l'extincteur est plein, en bon état et bien fixé.

Systèmes de direction et de commande des gaz

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement. Lorsque le guidon est à l'horizontal la tuyère de la turbine devrait être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le guidon.

AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage.

Vérifier si la manette d'accélérateur se déplace librement et si elle revient en position initiale dès qu'on la relâche.

AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur.

ATTENTION: En actionnant plusieurs fois la manette d'accélérateur lorsque le moteur est arrêté, on pourrait noyer le moteur qui refuserait alors de démarrer.

Système de levier sélecteur

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier sélecteur est enfoncé complètement et verrouillé, le déflecteur devrait être levé au maximum. S'assurer que ce dernier se déplace aisément lorsqu'on tire sur le levier sélecteur.

AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du déflecteur avant de mettre le moteur en marche.

Pneumatique

Vérifier si le pneumatique est égratigné ou endommagé. Vérifier la pression de l'air au moyen d'un adaptateur de valve et d'un indicateur de pression d'air. La pression d'air devrait toujours être à 21 kPa (3 lbf/po²).

REMARQUE: L'adaptateur de valve fait partie du nécessaire de réparation de pneumatique. Il est possible d'utiliser un indicateur de pression d'air normal pour effectuer la vérification.

ATTENTION: Une pression inadéquate aura pour effet de réduire la durée de vie du pneumatique.

AVERTISSEMENT

S'assurer que la pression à l'intérieur du pneumatique n'excède jamais 21 kPa (3 lbf/po²), sinon le pneumatique pourrait être endommagé, sans compter qu'il pourrait y avoir blessure corporelle. Ne jamais gonfler le pneumatique au moyen de haute pression.

Couvercles des compartiments de rangement et du siège

S'assurer qu'ils sont bien fermés et enclenchés.

AVERTISSEMENT

Voir à ce que le siège soit bien enclenché.

AVERTISSEMENT

Ne jamais placer d'objets lourds ou fragiles non assujettis dans ce compartiment de rangement. Ne jamais utiliser l'embarcation lorsque le couvercle d'un compartiment de rangement est ouvert.

Cordon de sécurité et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

S'assurer que les deux interrupteurs fonctionnent adéquatement. À cette fin, démarrer le moteur et l'arrêter en utilisant chacun des interrupteurs individuellement.

AVERTISSEMENT

Remplacer le cordon de sécurité si le capuchon se desserre ou se détache continuellement de la borne afin de prévenir l'utilisation non autorisée ou le vol de l'embarcation.

AVERTISSEMENT

Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt ou qu'on débranche le cordon de sécurité, arrêter le moteur en tirant sur l'étrangleur et en tournant la soupape de réservoir de carburant à la position «OFF». Cesser d'utiliser l'embarcation et voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

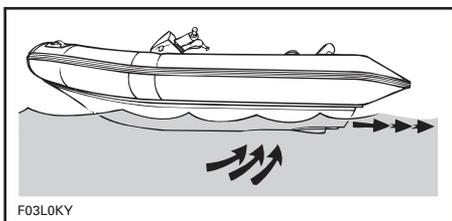
⚠ AVERTISSEMENT

Procéder aux VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION avant de se servir de l'embarcation et bien connaître chacune des commandes ainsi que leur fonction. Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

Principes de fonctionnement

Propulsion

Le moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice est ajustée avec précision à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée en dessous de l'embarcation et s'écoule au travers de l'hélice jusqu'au venturi. Ce dernier accélère la vitesse de l'eau et produit une poussée pour déplacer l'embarcation. Lorsqu'on appuie sur la manette d'accélérateur, le moteur tourne plus rapidement et la vitesse de l'embarcation augmente.



⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur et le ou les passagers doivent être bien assis sur l'embarcation chaque fois que le moteur est mis en marche. Ils doivent également porter des vêtements de protection, notamment un VFI approuvé par la Garde côtière et la partie inférieure d'un vêtement isothermique.

⚠ AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur est en marche. Les cheveux longs, les vêtements amples ou les sangles des VFI peuvent s'enchevêtrer dans les parties mobiles, ce qui pourrait provoquer des blessures graves ou même la noyade.

Le levier sélecteur sert à faire marche avant ou marche arrière. Lorsqu'il est enfoncé, l'embarcation se déplace vers l'avant et lorsqu'on tire complètement sur celui-ci, l'embarcation se déplace vers l'arrière. Pour obtenir le point mort, placer le levier à la position centrale. On obtient ces trois positions grâce au déflecteur de marche arrière, lequel est fixé au boîtier du venturi de la turbine. Le déflecteur contrôle la direction du débit d'eau d'après la position choisie.

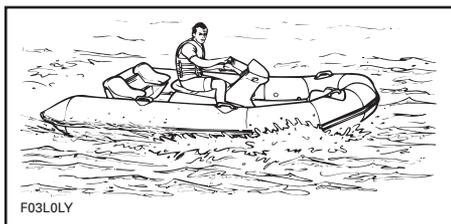
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais se servir des composants de la turbine comme point d'appui pour remonter sur l'embarcation. On ne doit utiliser le levier sélecteur que lorsque le moteur tourne au ralenti et que l'embarcation est complètement immobilisée. Ne pas faire tourner le moteur à haut régime en marche arrière. Ne pas passer en marche arrière pour arrêter l'embarcation. Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucune personne ni aucun enfant derrière l'embarcation.

⚠ AVERTISSEMENT

L'arbre d'entraînement et la turbine tournent lorsque le levier sélecteur est au point mort.

Virages



TYPIQUE

Le déplacement du guidon fait pivoter la tuyère de la turbine pour ainsi diriger l'embarcation. Si on tourne le guidon vers la droite, l'embarcation tourne à droite, et vice versa. On devrait appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner l'embarcation.

⚠ AVERTISSEMENT

On recommande d'appuyer sur l'accélérateur et de tourner le guidon pour donner à l'embarcation une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants tels que le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en donnant des gaz et en s'éloignant d'un objet imaginaire. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur et impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de l'embarcation varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a des passagers. Les passagers devraient toujours tenir la courroie du siège ou la poignée de maintien. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec des passagers.

Embarquement

Généralités

Comme pour toute autre embarcation, on devrait procéder avec soin pour y prendre place et veiller à ce que le moteur soit arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur devrait être arrêté lorsqu'on monte sur l'embarcation.

⚠ AVERTISSEMENT

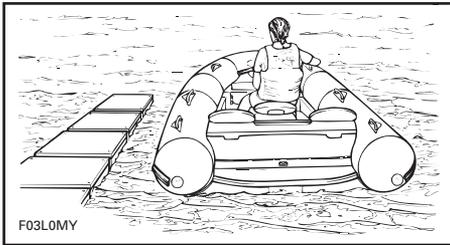
Les personnes inexpérimentées devraient s'exercer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde (toutes les méthodes sont expliquées dans ce document).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais s'appuyer sur les composants de la turbine pour prendre place à bord de l'embarcation.

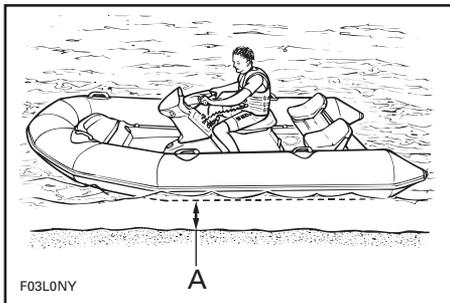
Embarquement à partir d'un quai ou dans l'eau peu profonde

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le pont situé au long du quai, puis passer l'autre pied par-dessus le pneumatique. Ne jamais se servir du pneumatique comme point d'appui lors de l'embarquement. Éloigner ensuite l'embarcation du quai.



TYPIQUE

ATTENTION: S'assurer qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque avant de démarrer le moteur.



TYPIQUE

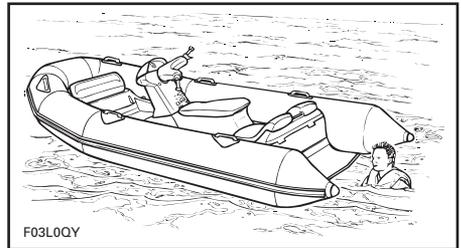
A. 90 cm (3 pi)

En eau peu profonde, embarquer sur l'embarcation par l'arrière.

Embarquement en eau profonde

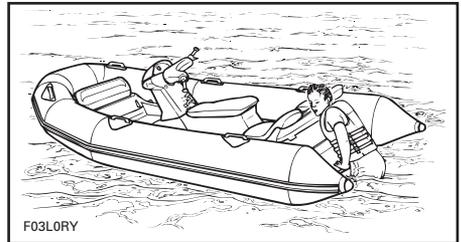
Conducteur seul

Nager à l'arrière de l'embarcation.

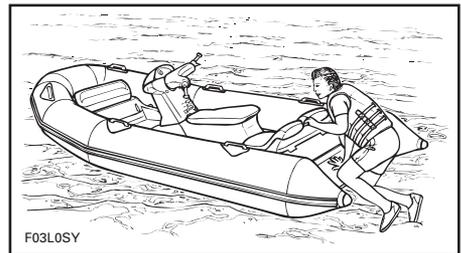


TYPIQUE

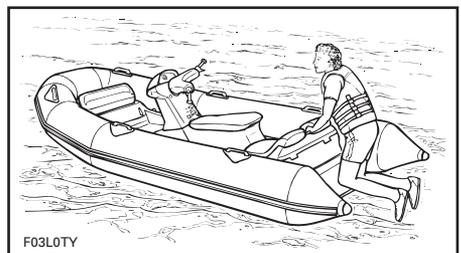
Saisir la poignée de maintien et tirer pour placer les genoux sur la plate-forme d'embarquement.



TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE

Conducteur avec passagers

Le conducteur prend place sur l'embarcation de la façon indiquée précédemment.

Démarrage

Préparation

Avant d'enlever l'embarcation de la remorque, il est possible de la démarrer pendant environ 10 secondes afin de vérifier si elle fonctionne bien.

AVERTISSEMENT

Il est possible que les composants à l'intérieur du compartiment-moteur soient chauds. Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

Toujours actionner l'interrupteur du ventilateur au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT

Toujours faire fonctionner le ventilateur pendant au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace en rien l'odorat pour détecter les émissions de vapeur d'essence.

ATTENTION: Si on utilise le ventilateur de cale pendant une période prolongée et que le moteur n'est pas en marche, la batterie risque de se décharger.

Arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.

Fixer le cordon de sécurité au vêtement de flottaison individuel, et fixer le capuchon de sécurité à l'interrupteur.

AVERTISSEMENT

Avant de mettre le moteur en marche, le conducteur et les passagers devraient toujours être assis sur le siège de l'embarcation.

Placer le levier sélecteur au point mort.

Tourner la soupape du réservoir de carburant à la position «ON».

Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les deux pieds sur le pont.

Pour démarrer le moteur, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur et le maintenir dans cette position. Procéder de la façon décrite ci-dessous pour mettre en marche un moteur froid ou chaud.

Si le moteur n'a pas démarré après 10 secondes, attendre quelques instants, puis réessayer.

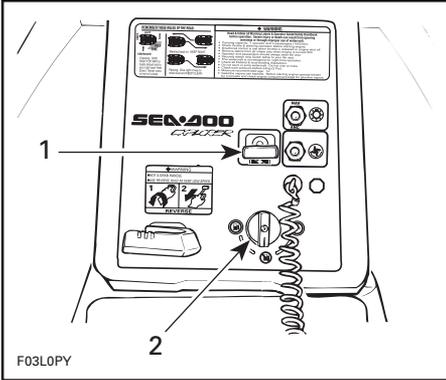
ATTENTION: Pour empêcher la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 30 secondes, et une période de repos devrait être observée entre les lancements. Le démarreur pourrait ainsi se refroidir. Prendre soin de ne pas décharger la batterie. Ne mettre le moteur en marche qu'après avoir pris place sur l'embarcation et alors qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque. Ne pas accélérer rapidement.

Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur immédiatement après le démarrage.

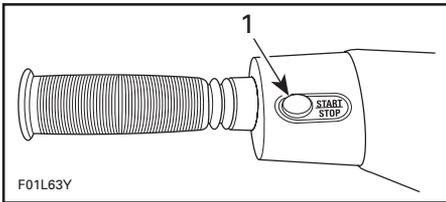
Moteur froid

L'étrangleur permet d'obtenir un mélange air-carburant plus riche au moment du démarrage d'un moteur froid.

Tirer complètement le levier d'étrangleur de la main droite et le tenir tout en faisant démarrer le moteur.



1. Tirer complètement
2. Tourner à «ON»



1. Appuyer

Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt et libérer complètement le levier de l'étrangleur lorsque le moteur est en marche.

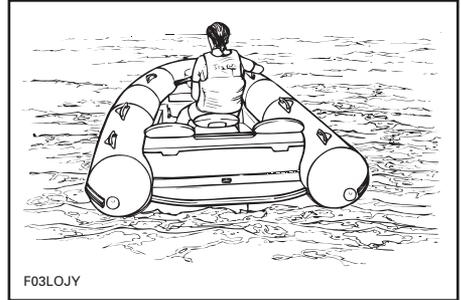
Il se peut qu'on doive recourir à nouveau à l'étrangleur et, au besoin, appuyer légèrement sur la manette d'accélérateur afin de maintenir le moteur en marche. Attendre quelques secondes, relâcher complètement le levier d'étrangleur et, au besoin, appuyer légèrement sur la manette d'accélérateur afin de maintenir le moteur en marche.

Moteur chaud

Il n'est pas nécessaire d'utiliser l'étrangleur.

Conduite

Accélérer **doucement** pour aller en eau plus profonde. Attendre que le moteur soit chaud avant d'appuyer à fond sur la manette d'accélérateur.



TYPIQUE

ATTENTION: Éviter d'utiliser l'embarcation dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse de l'embarcation.

Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Éviter de naviguer dans de telles conditions. Si cela est impossible, le faire avec prudence et à une vitesse minimale.

Façon d'aborder les vagues et les sillages

Réduire la vitesse.

Toujours être prêt à diriger et à balancer l'embarcation au besoin.

Lorsque l'embarcation aborde le sillage d'une autre embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

AVERTISSEMENT

Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir l'embarcation. La distance d'arrêt est fonction du poids, de la vitesse, de la condition de l'eau, du vent et du courant.

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage de façon à permettre à la résistance de l'eau de ralentir l'embarcation.

Réduire la vitesse à l'approche d'un quai. Pour faciliter l'accostage, passer au neutre, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

Arrêter le moteur juste avant d'accoster.

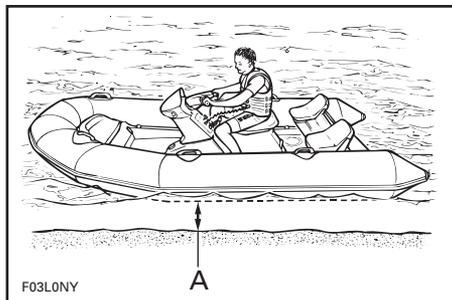
AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur et impossibles lorsque le moteur est arrêté.

Accostage sur une plage

ATTENTION: On ne recommande pas de conduire l'embarcation jusqu'à la plage.

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur dès qu'il y a environ 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque. Tirer ensuite l'embarcation sur la plage.



TYPIQUE

A. 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque

Arrêt du moteur

Afin de garder le contrôle de la direction, laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que l'embarcation soit au ralenti.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur.

Enlever le cordon de sécurité de l'embarcation.

AVERTISSEMENT

Il devient impossible de diriger l'embarcation lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité de la borne lorsque l'embarcation n'est pas en marche pour empêcher qu'on ne la démarre accidentellement, afin d'éviter que des enfants ou d'autres personnes ne l'utilisent sans autorisation ou encore pour prévenir le vol.

Utilisation nocturne



AVERTISSEMENT

Circuler prudemment et à très basse vitesse.

Allumer les feux de navigation.



AVERTISSEMENT

Toujours allumer les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil ou lorsque la visibilité est réduite. S'assurer que le feu de poupe est installé. Pour en savoir davantage sur son emplacement et son installation, consulter le passage intitulé **Feu de poupe amovible**.

Procéder avec un soin extrême lors d'une utilisation nocturne.

Les dangers demeurent les mêmes que de jour, mais on ne peut les voir en raison de la noirceur.

Cette embarcation n'est munie d'aucun phare ni de feux de recherche.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

Entretien général

Sortir l'embarcation de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Advenant la présence d'eau dans la cale, dévisser les bouchons de vidange et pencher l'embarcation vers l'arrière pour permettre à l'eau de s'écouler.

Au moyen de chiffons propres et secs, essuyer le liquide dans le compartiment-moteur (cale, moteur, batterie, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque l'embarcation a été utilisée en eau salée.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau malpropre ou salée

Lorsque l'embarcation est utilisée en eau malpropre, et particulièrement en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires de façon à la protéger, tout comme ses composants. Rincer la remorque et la cale de l'embarcation à l'eau douce.

ATTENTION: Si le rinçage de l'embarcation, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosif ne sont pas effectués lorsque l'embarcation est utilisée en eau salée, cette dernière sera endommagée, tout comme ses composants. Ne jamais remiser l'embarcation de façon à ce qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Généralités

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à déloger le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau (moteur, collecteur d'échappement, tuyau d'échappement calibré) ou les boyaux.

La lubrification du moteur et le rinçage doivent être effectués à chaque fin de journée d'utilisation ou chaque fois que l'embarcation est remise pendant une période prolongée.

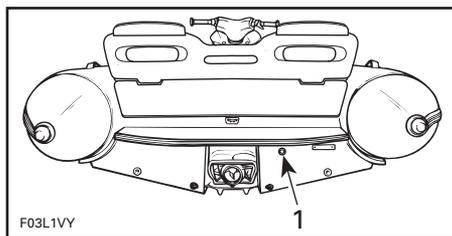
⚠ AVERTISSEMENT

Effectuer l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

Procéder comme suit:

PRÉPARATION

1. Nettoyer la turbine en vaporisant de l'eau à l'admission et la sortie, puis appliquer une couche de lubrifiant BOMBARDIER LUBE, ou l'équivalent.
2. Brancher un tuyau d'arrosage directement au raccord de rinçage. Pour empêcher les fuites d'eau, s'assurer que la rondelle de caoutchouc se trouve dans le raccord de l'embarcation. **Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.**



1. Raccord de rinçage

RINÇAGE

3. Mettre le moteur en marche puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est possible que les composants à l'intérieur du compartiment-moteur soient chauds. Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

ATTENTION: Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours mettre le moteur en marche avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage pour éviter que le moteur ne surchauffe.

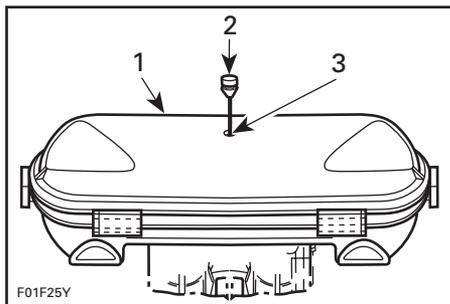
4. Laisser tourner le moteur approximativement trois minutes à un ralenti accéléré d'environ 3500 tr/mn.

S'assurer que l'eau s'écoule par les conduits de vidange (du carter et des cylindres du moteur) lors du rinçage. Sinon, nettoyer les conduits.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur plus de cinq minutes car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque l'embarcation est hors de l'eau.

LUBRIFICATION DU MOTEUR

5. Tirer le bouchon du couvercle du silencieux d'admission d'air.
6. Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE, ou l'équivalent, dans l'orifice du couvercle du silencieux d'admission d'air pendant que le moteur tourne au ralenti accéléré durant une minute.



1. Couvercle du silencieux d'admission d'air
2. Enlever le bouchon
3. Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ici

7. Fermer le robinet d'eau puis arrêter le moteur.

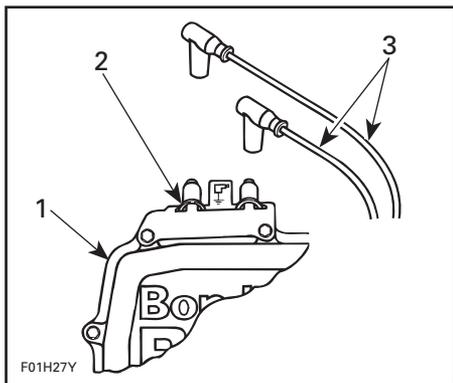
ATTENTION: Toujours fermer le robinet avant d'arrêter le moteur.

ÉTAPES FINALES

8. Débrancher le tuyau d'arrosage. S'assurer que la rondelle de caoutchouc demeure sur le raccord de l'embarcation.
9. Essuyer l'eau sur le moteur.
10. Enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser le dispositif de mise à masse des câbles de bougie lorsqu'on retire les bougies.



1. Couvercle du boîtier de magnéto
2. Dispositif de mise à la masse
3. Câbles de bougie

11. Enlever les deux bougies et vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE dans chaque cylindre.
12. Faire tourner le moteur de quelques tours afin de distribuer l'huile sur la paroi des cylindres.
13. Enduire les filets des bougies de lubrifiant antigrippage et les réinstaller.
14. Réinstaller le bouchon sur le couvercle du silencieux d'admission d'air.
15. Rebrancher correctement les câbles aux bougies.

Essuyer tout résidu d'eau sur le moteur.

Traitement contre la corrosion

Pour prévenir la corrosion, vaporiser un produit anticorrosif (résistant à l'eau salée) tel le lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou un produit équivalent sur les pièces métalliques du compartiment-moteur.

Appliquer de la graisse diélectrique (résistant à l'eau salée) sur les bornes de la batterie, de même que sur le connecteur de chaque câble.

ATTENTION: Ne jamais laisser de chiffons ni d'outils dans le compartiment-moteur ni dans la cale.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Surchauffe du moteur

ATTENTION: Si l'avertisseur sonore se fait entendre continuellement, **arrêter le moteur immédiatement.**

Effectuer le nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice comme il est détaillé dans la présente section.

Rincer le système de refroidissement en se référant à la section ENTRETIEN APRES L'UTILISATION.

Si la surchauffe du moteur persiste, voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur est en marche. Les cheveux longs, les vêtements amples ou les sangles de votre vêtement de flottaison individuel peuvent s'enchevêtrer dans les pièces mobiles, ce qui pourrait provoquer des blessures graves ou même la noyade.

AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, toujours enlever le capuchon du cordon de sécurité de la borne pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Les algues, les coquillages et les débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent surgir lorsqu'il y a obstruction au niveau de l'admission d'eau. Par exemple:

1. **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement mais l'embarcation se déplace relativement lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
2. **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le moteur, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes de ce dernier.

On peut nettoyer la partie obstruée de la façon suivante:

Arrêter le moteur puis attendre que l'embarcation s'immobilise. Après environ 10 secondes, démarrer de nouveau le moteur. Ce temps d'attente permettra aux algues de se détacher de la grille.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante:

Démarrer le moteur et placer le levier sélecteur à la position marche arrière et actionner rapidement le levier d'accélérateur à plusieurs reprises.

Si le système est toujours obstrué, balancer plusieurs fois l'embarcation tout en appuyant à maintes reprises sur le bouton du démarreur pendant quelques instants sans mettre le moteur en marche.

Lorsqu'il est difficile d'éliminer les débris au niveau de la turbine, on devrait ramener l'embarcation à la remorque ou à un dispositif de levage pour la nettoyer manuellement.

Si le système demeure obstrué, consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

ATTENTION: Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour la réparation.

ATTENTION: Éviter d'utiliser l'embarcation dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse de l'embarcation. Les algues tendent à s'accumuler plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour la réparation.

Chavirement de l'embarcation

L'embarcation est conçue de façon à ce qu'il soit difficile de la chavirer. On attribue cette caractéristique à ses dimensions plus longues et plus larges, de même qu'à son pneumatique. Dans le cas d'un chavirement, l'embarcation demeurera dans cette position car elle n'est pas auto-retournable.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'embarcation est chavirée, ne pas essayer de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers devraient toujours porter des vêtements de flottaison individuels approuvés.

Pour remettre l'embarcation à l'endroit, procéder comme suit:

- Dégonfler le compartiment droit du pneumatique (vue de l'arrière).
- Tourner l'embarcation dans le **sens horaire** (vue de l'arrière) en poussant sur le côté droit.
- Agripper le **côté de l'orifice d'admission d'eau** et se servir de son poids pour terminer la rotation de l'embarcation.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il est impossible de remettre l'embarcation à l'endroit, demeurer avec elle, puisque de cette façon, il sera plus facile pour un avion ou une embarcation de recherche de repérer les occupants.

Embarcation submergée

⚠ AVERTISSEMENT

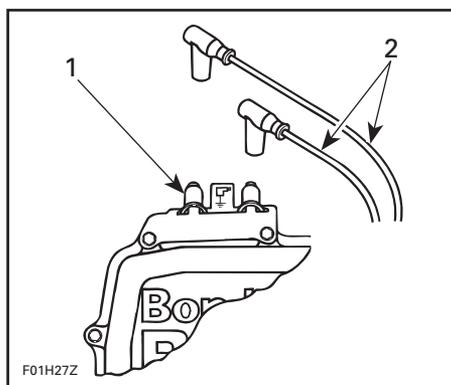
NE PAS tenter de redémarrer le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO dès que possible afin de faire vérifier le moteur.

Moteur noyé

Si le moteur ne peut se réparer en quelques heures, enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais actionner le démarreur lorsque les bougies sont enlevées, à moins que les câbles de bougie ne soient branchés sur le dispositif de mise à la masse. Prendre garde lorsqu'on lance le moteur; de l'eau sera expulsée par les orifices de bougie.



1. Dispositif de mise à la masse
2. Câbles de bougie

Enlever les bougies et les sécher à l'aide d'un chiffon propre.

Couvrir l'orifice de chaque bougie au moyen d'un chiffon.

S'assurer que le levier d'étrangleur est complètement enfoncé.

Faire tourner le moteur afin de permettre à l'eau de s'échapper de ces orifices.

Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE, ou l'équivalent, dans ces orifices.

Faire tourner le moteur de nouveau.

Réinstaller les bougies. Installer des bougies propres et sèches dans la mesure du possible. Rebrancher les câbles.

AVERTISSEMENT

Toujours rebrancher les câbles de bougies sur les mêmes bougies desquelles on les a débranchés. Le câble provenant du côté de la boîte électrique doit être connecté à la bougie du côté magnéto.

Démarrer le moteur de la façon normale.

Moteur noyé de carburant

Lorsque le moteur refuse de démarrer après quelques tentatives, il peut être noyé. On doit alors procéder comme suit:

Installer le capuchon du cordon de sécurité sur sa borne.

S'assurer que le levier d'étrangleur est complètement enfoncé.

Enfoncer la manette d'accélérateur à la position pleins gaz tout en faisant démarrer le moteur. Essayer plusieurs fois.

Dès que le moteur démarre, relâcher la manette d'accélérateur. Ne pas emballer le moteur.

Si rien ne fonctionne:

Retirer les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

AVERTISSEMENT

Toujours utiliser le dispositif de mise à masse des câbles de bougie lorsqu'on retire les bougies.

Enlever les bougies et les sécher au moyen d'un chiffon.

Couvrir l'orifice de chaque bougie d'un chiffon.

Lancer le moteur plusieurs fois.

Remettre les bougies en place. Installer des bougies propres et sèches dans la mesure du possible. Rebrancher les câbles.

AVERTISSEMENT

Toujours rebrancher les câbles de bougies sur les mêmes bougies desquelles on les a débranchés. Le câble provenant du côté de la boîte électrique doit être connecté à la bougie du côté magnéto.

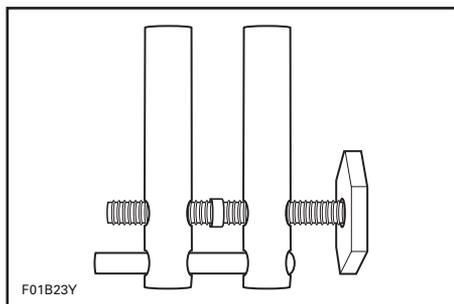
Démarrer le moteur de la façon décrite ci-dessus. S'il se noie encore, consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

Remorquage de l'embarcation dans l'eau

Si l'embarcation tombe en panne, fixer une corde à l'oeillet de proue (à l'avant). Toutefois, il serait préférable de prendre des précautions particulières.

La vitesse maximale recommandée pendant le remorquage est de 24 km/h (15 MPH).

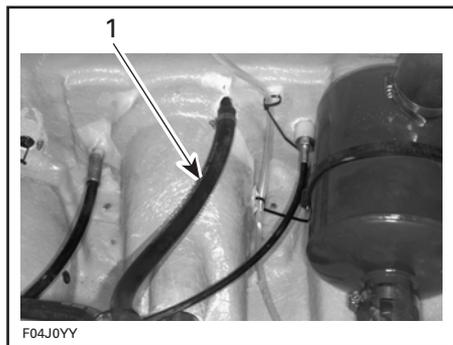
Au moment du remorquage de l'embarcation dans l'eau, installer un pince-boyau (N/P 529 032 500) sur le boyau d'alimentation d'eau reliant le carter d'hélice au moteur. Se référer à l'illustration suivante:



En bloquant ce boyau, on empêchera le système de refroidissement de se remplir, ce qui aurait pour effet d'injecter l'eau dans le système d'échappement et de le remplir. Lorsque le moteur n'est pas en marche, il n'y a aucune pression au niveau du système d'échappement pour permettre à l'eau de s'échapper par la sortie de ce dernier.

ATTENTION: Ne pas omettre d'installer le pince-boyau sinon le moteur risque d'être endommagé. S'il est nécessaire de remorquer une embarcation en panne et qu'il est impossible d'installer un pince-boyau, garder une vitesse beaucoup plus basse que 24 km/h (15 MPH).

Bien installer le pince-boyau sur le boyau comme le montre l'illustration suivante:



TYPIQUE

1. Installer le pince-boyau sur ce boyau

ATTENTION: Après avoir remorqué l'embarcation, on recommande d'enlever le pince-boyau avant de remettre le moteur en marche. Ne pas oublier d'enlever le pince-boyau sinon le moteur sera endommagé.

Batterie faible

Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour faire charger ou remplacer la batterie.

AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie pendant qu'elle se trouve dans l'embarcation. L'électrolyte est toxique et dangereux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

ENTRETIEN

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être effectués par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

Information sur les émissions d'échappement

Responsabilité du fabricant

Les fabricants d'embarcations doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année 1999 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque véhicule une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les embarcations SEA-DOO fabriquées à partir de l'année 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur de quelque façon que ce soit qui en changerait la puissance ou augmenterait les niveaux d'émission au-delà des caractéristiques prédéterminées du fabricant.

Entre autres exceptions à ces mesures, on trouve les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de son moteur afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier ni laisser quiconque modifier le moteur de quelque façon que ce soit qui en changerait la puissance ou augmenterait les niveaux d'émission au-delà des caractéristiques prédéterminées du fabricant.

Réglementation de la EPA sur les émissions

Toutes les nouvelles embarcations SEA-DOO 1998 et celles fabriquées ultérieurement par Bombardier ont reçu la certification de la EPA. Elles sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles embarcations. Cette certification est conditionnelle à certains réglages effectués selon les normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer à la marche à suivre du fabricant et, si possible, revenir à la première intention de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit aucunement de la liste complète des règlements se rapportant aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter les ressources suivantes:

PAR LA POSTE:

Office of Mobile Sources
Engine Programs and Compliance
Division
Engine Compliance Programs Group
(6403J)
401 M St. NW
Washington, DC 20460

**PAR COURRIER EXPRESS ou
MESSAGERIE:**

Office of Mobile Sources
Engine Programs and Compliance
Division
Engine Compliance Programs Group
(6403J)
501 3rd St. NW
Washington, DC 20001

SITE INTERNET DE LA EPA:
<http://www.epa.gov/omswww>

⚠ AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide. À moins d'indication contraire, il faut arrêter le moteur et enlever le cordon de sécurité de sa borne avant de procéder à l'entretien. Il est possible que les composants à l'intérieur du compartiment-moteur soient chauds. Ne jamais utiliser la turbine pour soulever l'embarcation.

REMARQUE: La période d'entretien est indiquée en nombre d'heures.

Lubrification

Volant moteur (côté PDM) et logement d'anneau d'étanchéité

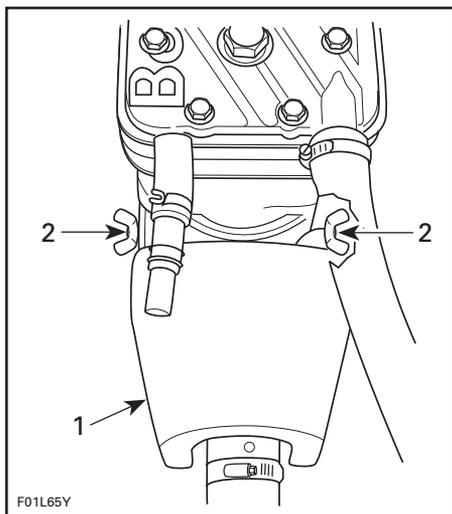
Utiliser de la graisse synthétique SEA-DOO et lubrifier à toutes les 10 heures d'utilisation. Procéder comme suit:

Enlever le couvercle du compartiment-moteur.

Enlever les écrous à oreilles et les rondelles, puis retirer le protecteur du volant moteur (côté PDM).

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'enlever le protecteur du volant moteur (côté PDM), toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.



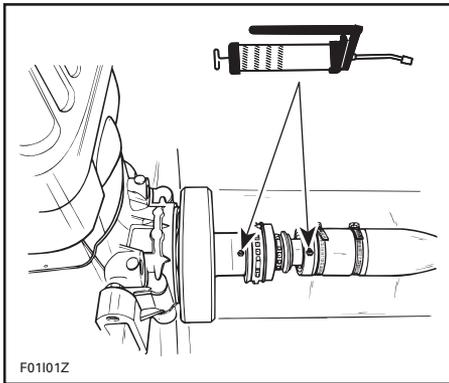
TYPIQUE

1. Pistolet à graisse
2. Écrous à oreilles

À l'aide d'un pistolet-graisseur, lubrifier soigneusement le volant moteur (côté PDM) par le raccord de graissage, jusqu'à ce que le soufflet commence tout juste à se gonfler.

ATTENTION: Arrêter immédiatement la lubrification dès que le soufflet commence à se gonfler afin de ne pas l'endommager ni de le faire glisser.

Lubrifier le logement d'anneau d'étanchéité par le raccord de graissage, jusqu'à ce que la graisse sorte.



ATTENTION: Arrêter immédiatement la lubrification dès que la graisse commence à sortir. Ne jamais laisser de vêtements, d'outils ou d'autres objets près du volant moteur (côté PDM) et du logement d'anneau d'étanchéité.

Réinstaller et fixer le protecteur du volant moteur (côté PDM).

Protection contre la corrosion

Câbles d'accélérateur et d'étrangleur

À l'aide de lubrifiant BOMBARDIER LUBE, lubrifier les câbles d'accélérateur et d'étrangleur toutes les 25 heures; cependant, lubrifier ces derniers toutes les 10 heures dans le cas d'une utilisation en eau salée.

Raccords électriques

Au moyen d'un enduit anticorrosif tel la graisse diélectrique, enduire les bornes de la batterie ainsi que tous les connecteurs de câbles étant à découvert.

Lubrification supplémentaire

Afin de prévenir la corrosion et d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes mobiles, utiliser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE.

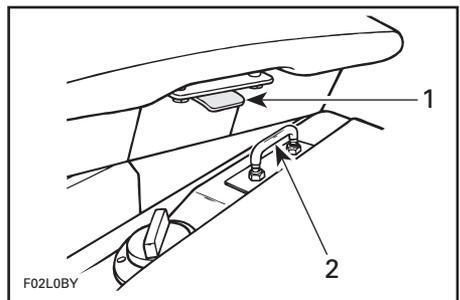
La lubrification des pièces qui suivent devrait être effectuée toutes les 50 heures lorsque l'embarcation est utilisée en eau douce, et toutes les 10 heures s'il est utilisé en eau salée.

Levier d'étrangleur

Tirer complètement le levier d'étrangleur et lubrifier la partie métallique.



Loquet de couvercle de compartiment-moteur, patte et crochet



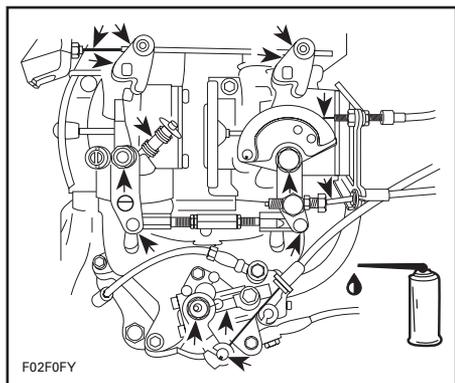
TYPIQUE

1. Patte
2. Crochet

Carburateurs et pompe à injection d'huile

Lubrifier les ressorts, les arbres et la partie exposée des câbles.

REMARQUE: Graisser la tige de liaison des carburateurs aux deux extrémités à l'aide de graisse synthétique.



TYPIQUE

Système de levier sélecteur

Lubrifier la plaque de fixation du bloc coulissant, le levier triangulaire, la rondelle coulissante et la tige du levier sélecteur à l'aide de graisse synthétique.

Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tout produit mécanique et contribue grandement à prolonger sa longévité.

Le tableau d'entretien qui suit résume les opérations d'entretien régulières devant être effectuées sur l'embarcation par le conducteur ou par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO. La fréquence des opérations peut être modifiée en fonction des conditions d'utilisation.

IMPORTANT: Lorsque les embarcations sont louées ou que le nombre d'heures d'utilisation est plus élevé que la normale, elles nécessiteront un entretien plus fréquent et des inspections plus nombreuses.

Tableau d'inspection périodique

DESCRIPTION		FRÉQUENCE				
		10 premières heures	Aux 25 heures ou aux 3 mois	Aux 50 heures ou aux 6 mois	Aux 100 heures ou à la présaison	Responsable
GÉNÉRALITÉS	État et solidité de fixation de l'extincteur ④	✓			✓②	Cond.
	Lubrification et protection contre la corrosion	①		✓	✓	Cond.
MOTEUR	Boulons de culasse, resserrer	✓			✓	Concess.
	État et solidité des supports et tampons d'ancrage	✓		✓		Concess.
	Attaches et boyaux du système d'échappement ④	✓		✓	✓	Concess.
	Nettoyage des soupapes RAVE			✓	✓	Concess.
	Niveau d'huile de l'arbre d'équilibrage (s'il y a lieu)			✓	✓	Concess.
	Inspection, nettoyage et réglage des bougies	✓				Concess.
	Remplacement des bougies			✓		Concess.
	Réglage de l'avance à l'allumage	✓			✓	Concess.
SYSTÈME DE REFOIDISSEMENT	Rinçage		✓③			Cond.
	État des boyaux et des attaches	✓		✓	✓	Concess.
	Inspection/nettoyage des tubes de vidange du moteur	✓①	✓			Concess.
	Inspection de la soupape régulatrice de débit d'eau				✓	Concess.
SYSTÈME D'ALIMENTATION	Réglage du carburateur, y compris le réglage des câbles d'étrangleur et d'accélérateur				✓	Concess.
	Inspection/lubrification des câbles d'accélérateur/d'étrangleur ④	①	✓		✓	Concess.
	Inspection du filtre à carburant et des conduits ④	✓	✓		✓	Concess.
	Remplacement du filtre à carburant				✓	Concess.
	Inspection de la soupape de détente du conduit d'aération de carburant		✓		✓	Concess.
	Mise sous pression des conduits de carburant, de la soupape d'arrêt et du système d'alimentation ④	✓	✓		✓	Concess.
	Serrage des attaches (fixant les carburateurs au boîtier de papillon ainsi que les conduits de carburant) ④	✓		✓	✓	Concess.
	Sangles du réservoir de carburant ④	✓			✓	Cond.
Remplissage du réservoir de carburant				✓②	Cond.	

DESCRIPTION		FRÉQUENCE				
		10 premières heures	Aux 25 heures ou aux 3 mois	Aux 50 heures ou aux 6 mois	Aux 100 heures ou à la présaison	Responsable
SYSTÈME DE LUBRIFICATION	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓	Concess.
	Inspection des conduits de carburant ④	✓	✓		✓	Concess.
	Remplacement du filtre à huile				✓	Concess.
	Sangles du réservoir d'huile ④	✓			✓	Cond.
	Remplissage du réservoir d'huile				✓②	Cond.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie ④	✓	✓		✓	Concess.
	État et fonctionnement des feux	✓	✓		✓②	Concess.
	Inspection du ventilateur et de la pompe de cale ④	✓	✓		✓②	Concess.
	Raccords électriques (système d'allumage, boîte(s) électrique(s), système de démarrage, etc.) ④	✓	✓		✓	Concess.
	Système de sécurité à encodage numérique (DESS) ④	✓			✓②	Concess.
	Avertisseur sonore	✓		✓	✓	Concess.
	Solidité de fixation de la batterie ④	✓		✓	✓②	Concess.
	Charge de la batterie				✓	Concess.
SYSTÈME DE DIRECTION	Anode sacrificielle en aluminium			✓		Cond.
	Inspection et réglage des câbles ④	✓		✓	✓	Concess.
SYSTÈME DE DIRECTION À BASSE VITESSE	Inspection et réglage du câble d'accélérateur ④	✓		✓	✓	Concess.

DESCRIPTION		FRÉQUENCE				
		10 premières heures	Aux 25 heures ou aux 3 mois	Aux 50 heures ou aux 6 mois	Aux 100 heures ou à la présaison	Responsable
SYSTÈME DE PROPULSION	État du soufflet et des cannelures de l'arbre de transmission			✓		Concess.
	Position de la pince de retenue de la blague flottante de l'arbre de transmission			✓		Concess.
	Lubrification du volant moteur (côté PDM)	✓	✓			Cond.
	Réglage du câble et du système de changement de vitesse ④	✓			✓	Concess.
	Niveau d'huile dans le réservoir d'huile pour turbine et état de l'huile	Rempl.	✓		Rempl.	Concess.
	Inspection du poussoir du couvercle de la turbine				✓	Concess.
	État de l'hélice et jeu entre l'anneau d'usure et l'hélice			✓		Concess.
	État de la grille d'admission d'eau			✓ ^②		Cond.
COQUE ET CARROSSERIE	État et lubrification du système anti-algues			✓		Cond.
	État de la coque ④	✓			✓ ^②	Cond.
	État du sabot	✓			✓	Cond.
	Lubrification des loquets du couvercle du compartiment de rangement	①		✓		Cond.
	Nettoyage de l'orifice de vidange du pont et du clapet de cale ④	✓	✓		✓ ^②	Cond.
	État du pneumatique		✓		⑤	

REMARQUE: Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau.

Concess.: concessionnaire

Cond.: conducteur

Rempl.: remplacer

① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.

② Vérification quotidienne.

③ Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou malpropre.

④ Élément de sécurité abordé lors de l'inspection annuelle de sécurité (aux frais du propriétaire).

⑤ On recommande d'enlever et de nettoyer le pneumatique. Vérifier également l'état des attaches du pneumatique.

Inspection des câbles d'accélérateur et d'étrangleur

Câble d'accélérateur

Presser et laisser revenir plusieurs fois la manette d'accélérateur. Celle-ci doit se déplacer librement et revenir en position initiale sans hésitation. Voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO si nécessaire.

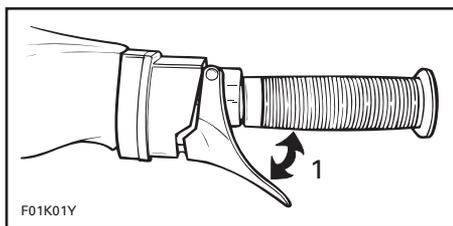
Ne pas déplacer inutilement la manette d'accélérateur lorsque le moteur est arrêté. Les carburateurs sont munis de pompes d'accélération qui alimentent le moteur en carburant chaque fois qu'on enfonce la manette d'accélérateur.

AVERTISSEMENT

Il ne faut pas modifier le câble d'accélérateur ni sa position.

AVERTISSEMENT

Si la manette d'accélérateur ne revient pas à sa position initiale, ne pas utiliser l'embarcation et voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.



1. Devrait se déplacer librement

Inspection du câble d'étrangleur

S'assurer que le câble d'étrangleur fonctionne librement et sans hésitation de la position ouverte à la position fermée, et vice versa. L'étrangleur devrait être à son maximum lorsque le levier est complètement tiré. Si nécessaire, voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

Réglage du carburateur

Le réglage du carburateur est très important puisqu'il permet le bon fonctionnement du moteur et, par conséquent, une bonne performance de l'embarcation. La personne qui effectue le réglage du carburateur doit avoir des connaissances techniques et une certaine expérience afin d'obtenir le bon mélange.

ATTENTION: Le moteur sera gravement endommagé si le carburateur est mal réglé.

Filtres à carburant et à huile

Ces filtres devraient être remplacés par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO. La mise sous pression du système d'alimentation doit être effectuée au même moment.

ATTENTION: Un filtre d'huile obstrué entraînera un manque d'huile pouvant gravement endommager le moteur.

Alignement de la direction

Lorsque le guidon est placé bien droit, la tuyère de la turbine devrait se trouver dans la même direction pour permettre à l'embarcation de se déplacer en ligne droite. Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO si un réglage est nécessaire.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le guidon et la tuyère de la turbine fonctionnent librement, d'un côté comme de l'autre et qu'ils n'appliquent aucune tension au niveau du câble de direction et/ou du support.

Réglage du déflecteur de marche arrière

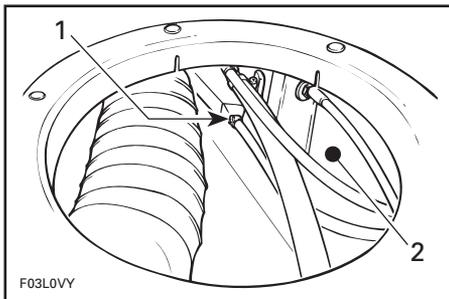
Lorsque le levier sélecteur est enfoncé et verrouillé, le déflecteur de marche arrière devrait être en position élevée. Lorsque le levier est tiré de moitié et verrouillé, le déflecteur devrait être en position centrale. Lorsque le levier est complètement tiré, le déflecteur devrait être en position abaissée. Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO si un réglage est de rigueur.

ATTENTION: S'assurer que le levier sélecteur et le déflecteur de marche arrière fonctionnent librement et qu'il n'y a aucune tension au niveau du câble de marche arrière. Toujours s'assurer que le levier se verrouille en marche avant.

Siphons de cale automatiques et orifices de vidange du pont

Siphons de cale automatiques

Retirer le couvercle d'accès. Les siphons de cale sont situés de chaque côté du tunnel de l'arbre de transmission.



1. Siphons de cale automatiques
2. Tunnel d'arbre de transmission

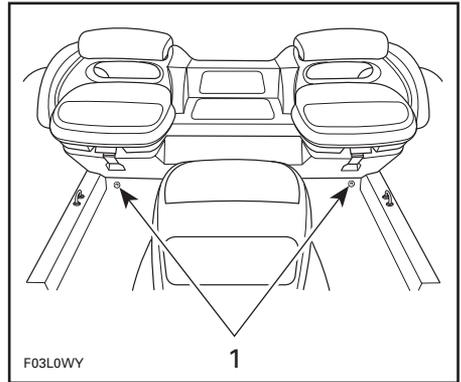
Cette embarcation est munie de siphons à dépression. Deux siphons utilisent une zone de basse pression à l'intérieur de la turbine pour aspirer l'eau hors de la cale.

Vérifier si les tamis des siphons sont obstrués. Les nettoyer au besoin.

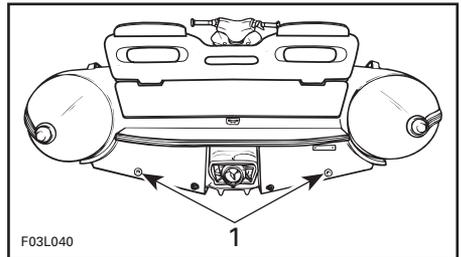
Ne pas modifier l'acheminement des boyaux des siphons de cale.

Orifices de vidange du pont

Enlever toute obstruction au niveau des entrées et des sorties des orifices de vidange du pont.



1. Entrées des orifices de vidange du pont



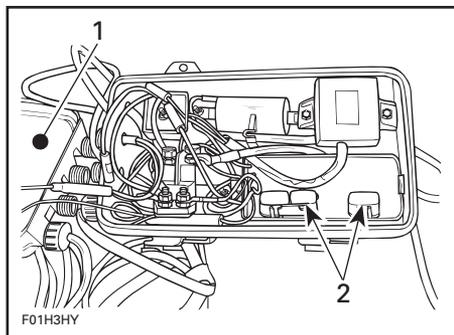
1. Sorties des orifices de vidange du pont

Fusibles

Le système électrique est protégé par quatre fusibles. Un des fusibles protège le circuit de charge, l'autre, les accessoires et les commandes. Si le démarreur ne fonctionne pas ou si la batterie se décharge régulièrement, vérifier l'état des fusibles. Les feux et le ventilateur sont protégés par deux fusibles. Si l'un de ces systèmes ne fonctionne pas, vérifier l'état des fusibles. Les capuchons de fusible sont dans la boîte électrique située à bâbord (gauche) et logent des fusibles de rechange.

Pour avoir accès aux fusibles, dégager la boîte électrique du support.

Placer la boîte électrique sur le boîtier de magnéto puis enlever le couvercle.



TYPIQUE

1. Enlever le couvercle
2. Capuchons de fusible

Remplacer le fusible par un de même valeur. Bien refermer le capuchon de fusible.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de fusible de valeur supérieure. Il pourrait en résulter de graves dommages. Si un fusible est grillé, la source de la défectuosité devrait être déterminée puis corrigée avant le redémarrage. Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour la réparation.

Les fils doivent pendre librement à l'intérieur du couvercle de la boîte électrique. Ne pas comprimer les fils dans le couvercle.

⚠ AVERTISSEMENT

Si de l'eau s'est infiltrée dans la boîte électrique, voir immédiatement un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO avant d'utiliser l'embarcation.

Bien fermer le couvercle de la boîte électrique en s'assurant que son joint est bien en place.

Replacer la boîte électrique dans son support.

Ventilateur

Vérifier si le ventilateur fonctionne bien.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le ventilateur fonctionne mal, consulter immédiatement un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO avant d'utiliser l'embarcation.

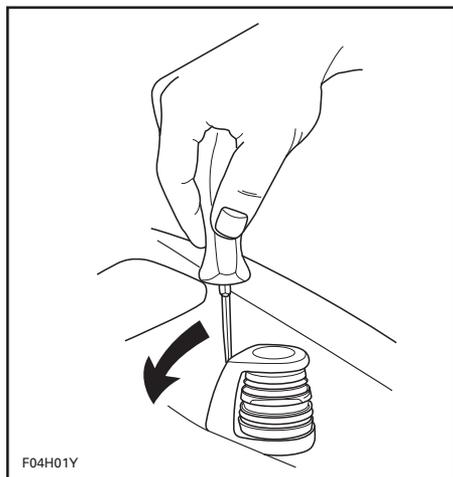
Anode sacrificielle de zinc

L'anode sacrificielle diminue la corrosion au niveau du groupe propulseur lorsque l'embarcation est utilisée en eau salée. Cette pièce est située au niveau du sabot. Vérifier l'anode et la remplacer au besoin.

Remplacement des ampoules

Feu de proue

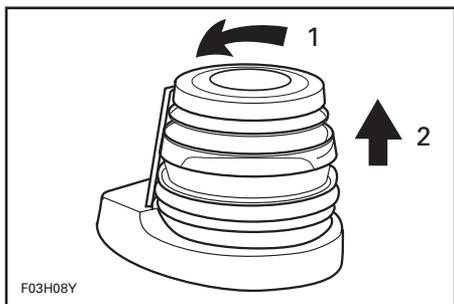
Enlever la vis.



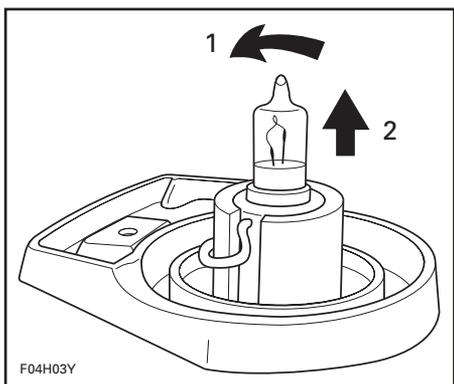
TYPIQUE

Retirer le couvercle.

Tourner le réflecteur dans le sens antihoraire et l'enlever.



Pousser et tourner l'ampoule dans le sens antihoraire afin de l'enlever.



Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

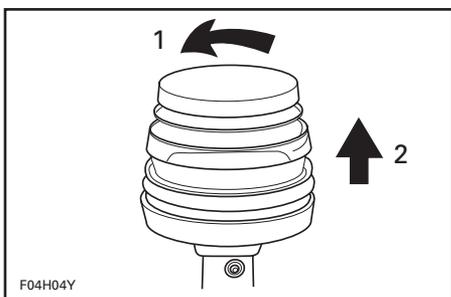
Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de l'ampoule.

ATTENTION: Éviter de toucher l'ampoule à main nue ou d'y laisser des dépôts de graisse. Si on touche la partie de verre, la nettoyer au moyen d'alcool isopropylique.

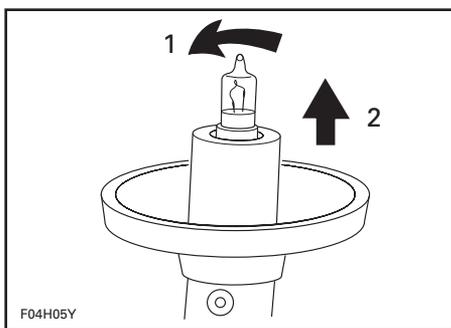
Installer le réflecteur vert à tribord et le réflecteur rouge à bâbord.

Feu de poupe

Tourner le réflecteur de 1/4 de tour dans le sens antihoraire, puis le retirer.



Pousser et tourner l'ampoule dans le sens antihoraire afin de l'enlever.



Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

ATTENTION: Éviter de toucher l'ampoule à main nue ou d'y laisser des dépôts de graisse. Si on touche la partie de verre, la nettoyer au moyen d'alcool isopropylique.

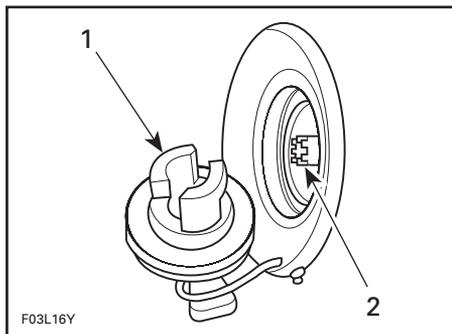
Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose.

Gonflement du pneumatique

Procéder comme suit:

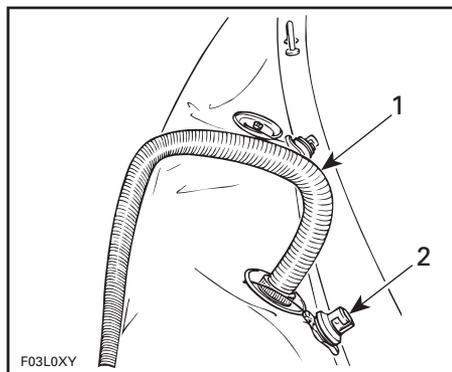
Enlever le capuchon de la valve du compartiment arrière en le dévissant de 1/4 de tour dans le sens antihoraire.

S'assurer que le clapet est en position élevée.



1. Capuchon de valve enlevé
2. Clapet de valve en position élevée

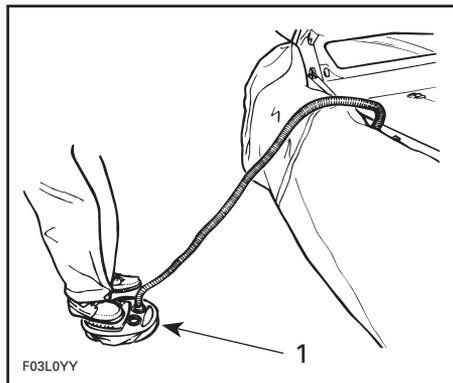
Fixer le boyau de la pompe à la valve au moyen d'un adaptateur approprié.



1. Boyau de la pompe
2. Capuchon de la valve

Actionner la pompe avec le pied afin de procéder au gonflement.

ATTENTION: Toujours gonfler les compartiments arrière EN PREMIER et le compartiment avant EN DERNIER. Ne jamais gonfler le pneumatique au moyen de haute pression, car l'humidité endommagera les joints du pneumatique.



1. Pompe au pied

REMARQUE: Cesser de gonfler le compartiment du pneumatique lorsqu'il devient difficile d'actionner la pompe avec un seul pied.

Après avoir terminé le gonflement, lever l'extrémité du boyau de la pompe de la valve.

Vérifier la pression au moyen de l'adaptateur de valve (compris dans le nécessaire de réparation du pneumatique) et d'un indicateur de pression d'air (70 kPa (10 lbf/po²)).

REMARQUE: Placer rapidement l'adaptateur au niveau de la valve et le maintenir solidement en place afin d'éviter toute perte d'air.

Il doit y avoir une pression de 21 kPa (3 lbf/po²) à l'intérieur du pneumatique. Si la pression est trop élevée, il est nécessaire de la réduire en poussant légèrement sur le bouton du clapet.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que la pression à l'intérieur du pneumatique n'excède jamais 21 kPa (3 lbf/po²), sinon le pneumatique pourrait être endommagé et des blessures pourraient en résulter.

Lorsque la pression est réglée, visser le capuchon de la valve.

REMARQUE: Il est très important de sceller la valve à l'aide de ce capuchon, afin d'améliorer l'étanchéité et d'empêcher la saleté et l'eau de s'infiltrer.

Procéder de la même façon avec les autres compartiments.

Normes de gonflement à respecter

Les compartiments doivent toujours être gonflés conformément à la pression recommandée.

REMARQUE: Lorsqu'on ne peut déformer le pneumatique en poussant avec un doigt, c'est que la pression désirée est atteinte.

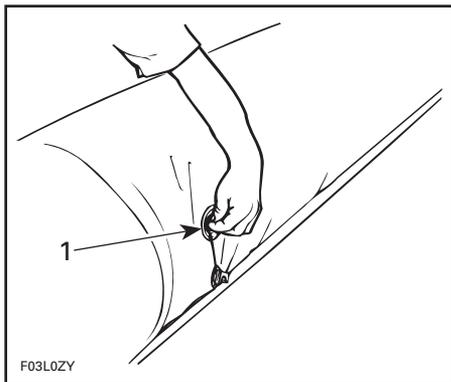
La pression de l'air à l'intérieur des compartiments du pneumatique devrait être vérifiée lorsque l'embarcation est à l'eau. Régler la pression si nécessaire, puisque la température de l'eau pourrait ne pas être la même que celle de l'air, ce qui pourrait influencer la pression de l'air.

REMARQUE: La température extérieure influence la pression interne du pneumatique. Toujours régler au besoin.

Dégonflement du pneumatique

Enlever le capuchon de la valve de l'un des compartiments du pneumatique en le dévissant de 1/4 de tour dans le sens antihoraire.

Pousser le bouton de la valve et le tourner dans n'importe quelle direction afin de le verrouiller en position d'ouverture.



1. Bouton de la valve

Le compartiment du pneumatique se dégonflera alors automatiquement.

Réinstaller le capuchon de la valve.

Procéder de la même façon avec les autres compartiments.

Réparations mineures du pneumatique

Fissures de 5 cm (2 po) et moins

Pour obtenir de meilleurs résultats, effectuer les réparations à des températures de 18° à 25°C (64° à 77°F). Éviter d'effectuer les réparations sous les rayons du soleil, sous la pluie ou lorsqu'il fait très humide.

REMARQUE: Voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour faire effectuer toute réparation majeure.

Dégonfler complètement le compartiment à réparer.

Tailler une pièce de matériel de façon à ce qu'il y ait un surplus 7.5 cm (3 po) tout autour de la fissure. Toujours arrondir les coins.

À l'aide d'un crayon, marquer la position de la pièce sur le pneumatique.

ATTENTION: N'utiliser aucun stylo ou crayon de feutre, puisque l'encre tachera le pneumatique en permanence.

Sabler minutieusement la surface du pneumatique au moyen d'un papier d'éméri (n° 80).

REMARQUE: Protéger la surface environnante à l'aide de ruban de papier-cache.

REMARQUE: Il n'est pas nécessaire de sabler les matériaux compris dans le nécessaire de réparation.

Enlever le ruban de papier-cache.

Nettoyer la surface de la pièce de matériel et celle du pneumatique à l'aide d'un solvant (ex.: méthyléthylcétone, toluène ou acétone). Laisser le solvant s'évaporer complètement.

Enduire la pièce de matériel et le pneumatique d'une **mince** couche d'adhésif (compris dans le nécessaire de réparation). Laisser sécher l'adhésif jusqu'à ce qu'il soit sec au toucher.

Appliquer de nouveau une **mince** couche d'adhésif sur les deux pièces.

Laisser durcir la deuxième couche jusqu'à ce qu'elle soit mi-séchée, puis installer la pièce de matériel.

Étendre la pièce de matériel au moyen d'un outil en forme de cuillère; commencer par le centre et se diriger vers l'extérieur de façon à enlever le surplus de colle et à éliminer les bulles d'air.

Laisser sécher pendant 24 heures avant de procéder au gonflement.

Nettoyer tout surplus de colle.

Inspection et nettoyage généraux

Inspection

Vérifier si le compartiment-moteur est endommagé et si les systèmes d'alimentation et d'injection d'huile présentent des fuites. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien réglés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ni endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de fuites ou d'odeurs d'essence, ne pas mettre le moteur en marche. Confier l'embarcation à un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

Vérifier les dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs de carburant et d'huile. Vérifier visuellement s'il y a corrosion au niveau des raccords électriques et s'ils sont bien serrés.

Vérifier si la coque et la grille d'admission d'eau de la turbine sont endommagées. Remplacer au besoin ou faire réparer les pièces endommagées.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement la goupille de verrouillage du siège et serrer au besoin. S'assurer que le siège s'enclenche bien.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement les écrous et écrous de blocage du crochet du couvercle de moteur et les serrer au besoin. S'assurer que le couvercle de moteur s'enclenche bien.

Nettoyage

La cale devrait être nettoyée par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO afin d'éliminer tout dépôt de carburant, d'huile et d'électrolyte, et toute tache de moisissure.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détersif doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non-abrasive telle une cire à la silicone.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre ni de plastique avec un détersif concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On se doit de rincer fréquemment le pneumatique à l'eau douce après avoir utilisé l'embarcation en eau malpropre et **particulièrement en eau salée.**

Laver occasionnellement le pneumatique au moyen de savon et d'eau chaude (n'utiliser qu'un détersif doux).

On peut éliminer les taches sur le siège et les surfaces de fibre de verre au moyen du produit «Knight's Spray-Nine» de Korkay System Ltd ou l'équivalent.

Il est possible d'éliminer les taches persistantes et les égratignures à l'aide de méthyléthylcétone, de toluène ou d'acétone.

Respecter l'environnement en veillant à ne déverser aucune quantité de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

REMORQUAGE, REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Remorquage

AVERTISSEMENT

Toujours fermer la soupape du réservoir de carburant avant de remorquer ou d'accoster l'embarcation.

S'assurer que les bouchons des réservoirs d'huile et de carburant sont bien installés.

AVERTISSEMENT

Ne jamais incliner cette embarcation vers l'arrière au cours du transport. Nous recommandons de la transporter dans sa position normale d'utilisation.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux points suivants :

- système de freinage
- poids du véhicule remorqué
- rétroviseurs.

Prendre les précautions suivantes lorsqu'on remorque une embarcation.

Attacher l'embarcation aux oeillets de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des cordes supplémentaires si nécessaire.

ATTENTION: Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus les sièges ou le pneumatique car elles pourraient causer des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec l'embarcation.

S'assurer que le couvercle du compartiment-moteur et le couvercle du compartiment de rangement sont bien enclenchés.

Recouvrir l'embarcation d'une bâche SEA-DOO, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le couvercle du moteur est bien enclenché avant de remorquer l'embarcation.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

Lancement/chargement

ATTENTION: Avant de mettre l'embarcation à l'eau, s'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont vissés au maximum. Après avoir placé l'embarcation sur la remorque, les dévisser afin de bien vider la cale.

Remisage

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO d'inspecter l'intégrité des systèmes de carburant et d'huile tel que spécifié dans le tableau d'inspection périodique.

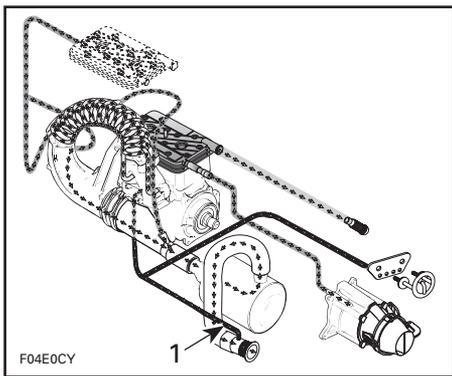
Dans le cas du remisage, on recommande que l'embarcation soit révisée par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO; toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Vidange du moteur

Vérifier le boyau de vidange du moteur. S'assurer qu'il n'y a ni sable ni autres particules dans le boyau, ou encore que ce dernier n'est pas obstrué de quelque façon que ce soit afin que l'eau puisse s'écouler du moteur. Si nécessaire, nettoyer le boyau et le raccord de sortie.

ATTENTION: L'eau contenue dans le boyau de vidange doit pouvoir s'écouler librement, sinon elle risque d'être emprisonnée dans le moteur et de gravement endommager ce dernier en cas de gel. Vérifier si le boyau de vidange du moteur est obstrué.



TYPIQUE

1. Boyau de vidange

Rinçage/réparation de l'embarcation

Laver la coque au moyen d'une solution d'eau savonneuse (utiliser un détergent doux seulement). Rincer à fond à l'eau douce. Éliminer tout organisme marin adhérent à la coque.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre et de plastique avec un détersif concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Pour les petites réparations du revêtement colloïdal, on peut se procurer un nécessaire de réparation Bombardier. Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO. Remplacer les étiquettes et les autocollants endommagés.

Système de propulsion

Le lubrifiant contenu dans le réservoir de la turbine doit être vidangé et le réservoir nettoyé. Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour effectuer cette opération.

Graisser les points de lubrification du système de propulsion tel qu'expliqué dans la section ENTRETIEN.

Système d'alimentation

Il est possible d'ajouter un stabilisateur de carburant SEA-DOO (ou l'équivalent) dans le réservoir afin d'éviter que le carburant ne se détériore et que les carburateurs ne s'encrassent. Se conformer aux indications du fabricant afin de bien utiliser ce produit.

ATTENTION: Le stabilisateur de carburant doit être ajouté avant la lubrification du moteur afin de protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

⚠ AVERTISSEMENT

Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir de carburant étant peut-être sous pression, l'ouvrir en tournant lentement le bouchon. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Lors d'un plein de carburant, maintenir l'embarcation de niveau. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours fermer la soupape du réservoir de carburant (**s'il y a lieu**) pendant le remisage de l'embarcation.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Voir la marche à suivre dans la section ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION.

Batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

Traitement contre la corrosion

Essuyer la quantité résiduelle d'eau contenue dans le compartiment-moteur.

Vaporiser le lubrifiant BOMBARDIER LUBE sur les pièces métalliques comprises dans le compartiment-moteur.

Protection contre le gel

REMARQUE: Cette procédure nécessite environ 2.5 L (2.6 pintes É.-U.) d'antigel.

Dans les régions plus froides (ex.: là où le point de congélation peut être atteint), le système de refroidissement devrait être rempli d'une solution composée de 50% d'eau et 50% d'antigel.

ATTENTION: Il est nécessaire de remplir le système de refroidissement d'antigel, sans quoi l'eau qui est demeurée à l'intérieur gèlera. Cette procédure demande une connaissance technique adéquate de la disposition du système de refroidissement. Si le traitement n'est pas effectué correctement, le moteur et le système d'échappement pourraient geler, ce qui endommagerait gravement le moteur. Il est donc fortement recommandé de confier cette tâche à un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

ATTENTION: Toujours utiliser un antigel à base d'éthyle-glycol et contenant des agents anticorrosifs recommandés précisément pour les moteurs d'aluminium.

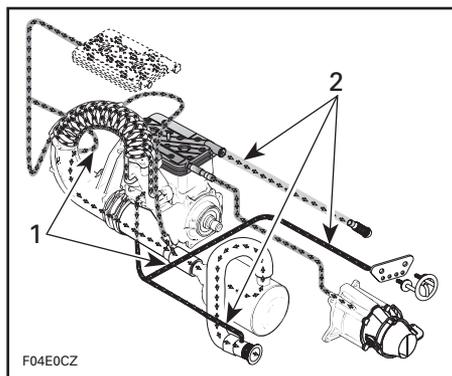
REMARQUE: Lorsque c'est possible, on recommande d'utiliser un antigel biodégradable compatible avec les moteurs à combustion interne en aluminium. On contribuera ainsi à préserver l'environnement.

REMARQUE: Il n'est pas nécessaire de faire tourner le moteur pendant cette opération, mais il est important de l'avoir fait tourner avant afin de permettre à autant d'eau que possible de s'écouler des composants du système de refroidissement.

Trois boyaux doivent être débranchés pour permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du système de refroidissement et à l'antigel de les remplir complètement.

Installer un pince-boyau (non inclus) sur le tuyau d'injection d'eau.

Débrancher le boyau d'admission d'eau, le boyau de vidange et le boyau de sortie d'eau.



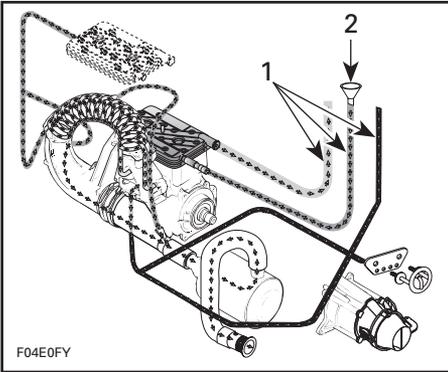
TYPIQUE

1. Installer un pince-boyau sur le boyau d'injection d'eau et sur le tuyau ISC
2. Débrancher ici

Soulever tous les boyaux au-dessus du point le plus haut du tuyau d'échappement calibré et les attacher temporairement ensemble.

D'abord, insérer un entonnoir dans le **boyau d'admission**, lequel va du raccord d'admission d'eau jusqu'au tuyau d'échappement calibré. Ensuite, verser environ 2 litres (1/2 gal) d'antigel dans l'entonnoir. Fixer tous les boyaux au-dessus du tuyau d'échappement calibré.

REMARQUE: Si les boyaux ne sont pas fixés au-dessus du tuyau d'échappement calibré, le liquide de refroidissement s'écoulera à l'extérieur.



TYPIQUE

1. Maintenir les boyaux au-dessus du tuyau d'échappement calibré
2. Boyau d'admission d'eau

Les étapes qui suivent devraient être effectuées sur l'embarcation afin d'obtenir une meilleure protection.

Enlever d'abord le silencieux et vidanger le plus d'eau possible. Le réinstaller ensuite.

OU: Débrancher un des boyaux du silencieux et verser de l'antigel dans le silencieux. Rebrancher le boyau.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant BOMBARDIER LUBE.

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et du détergent ou avec un produit spécialement conçu à cet effet. Rincer complètement. Soulever la partie avant de l'embarcation afin de vidanger complètement la cale. Advenant toute réparation au niveau de la carrosserie ou de la coque, consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO. Pour appliquer une peinture de retouche sur une pièce métallique, utiliser de la peinture en aérosol Bombardier. Pour les petites réparations au niveau du revêtement colloïdal, il est possible de se procurer un nécessaire de réparation Bombardier. Remplacer les étiquettes et les auto-collants endommagés.

REMARQUE: La cale doit être nettoyée avant de procéder au traitement contre la corrosion.

Laver la carrosserie avec une solution à base d'eau et de savon (n'utiliser qu'un détersif doux). Rincer complètement avec de l'eau douce. Enlever les organismes marins collés à la coque. Appliquer une cire non-abrasive telle une cire à la silicone.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre et de plastique avec un détersif concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Si l'embarcation est remise à l'extérieur, il est nécessaire de la couvrir d'une bâche afin d'empêcher les rayons du soleil et l'accumulation de saleté d'abîmer les composants de plastique et le fini de l'embarcation, et aussi d'empêcher l'accumulation de poussière.

Lors du remisage de l'embarcation, on devrait nettoyer et sécher le pneumatique.

Si possible, remiser l'embarcation que lorsque les compartiments du pneumatique sont gonflés à 90%. S'il est impossible de procéder de la sorte, plier le pneumatique à l'intérieur de la coque et le fixer délicatement à cette position.

ATTENTION: Ne jamais remiser l'embarcation de façon à ce qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Les rayons ultra-violetts réduiront la durabilité du pneumatique et feront pâlir le fini. L'embarcation ne doit jamais être laissée dans l'eau pendant le remisage. Tenir loin des rongeurs.

Le panneau du compartiment-moteur devrait être partiellement soulevé pendant le remisage. Cette précaution élimine toute condensation et toute possibilité de corrosion au niveau du compartiment-moteur.

REMARQUE: Si l'embarcation est remise à l'extérieur sans bâche et que le compartiment-moteur est partiellement soulevé, dévisser les bouchons de vidange arrière afin d'éviter toute accumulation d'eau dans la cale en cas de précipitation. Basculer l'embarcation vers l'arrière de façon à ce que l'eau puisse s'écouler du pont.

Préparation présaisonnaire

Se servir du TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE. Voir la colonne traitant de la préparation présaisonnaire.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.

AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide. À moins d'indication contraire, il faut arrêter le moteur et enlever le cordon de sécurité de sa borne avant de procéder à l'entretien. Il est possible que les composants à l'intérieur du compartiment-moteur soient chauds. Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BOMBARDIER (ou l'équivalent).

DIAGNOSTIC DES PANNES

Le tableau suivant aide à déterminer la cause probable de problèmes simples. Certains de ces problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, dans certains cas, l'intervention d'un technicien qualifié en mécanique peut s'avérer nécessaire. Dans un tel cas, consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO pour faire effectuer la réparation.

Le moteur ne démarre pas

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Le moteur ne tourne pas.	<ul style="list-style-type: none">• Cordon de sécurité enlevé.• Fusible grillé.• Batteries déchargées.• Raccords de batterie corrodés ou faux contact.• Moteur plein d'eau.	Fixer le capuchon sur l'interrupteur. Vérifier le câblage, puis remplacer le fusible. Voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO. Voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO. Se référer à Embarcation submergée dans OPÉRATIONS SPÉCIALES .
Le moteur tourne lentement.	<ul style="list-style-type: none">• Batteries déchargées ou faibles.	Voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.
Le moteur tourne sans démarrer.	<ul style="list-style-type: none">• Réservoir de carburant vide ou contaminé d'eau.• Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau.• Moteur noyé de carburant:<ul style="list-style-type: none">– Bougies encrassées ou défectueuses.– Mauvaise utilisation de l'étrangleur.– Soupape de carburant fermée.	Remplir. Vider et remplir avec du nouveau carburant. Nettoyer. Vérifier s'il y a de l'eau dans le réservoir de carburant. Remplacer. Utiliser seulement lorsque le moteur est froid. Changer les bougies. Tourner la soupape de réservoir de carburant à la position «ON».

Le moteur a des ratés d'allumage ou tourne irrégulièrement

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies usées, défectueuses ou encrassées. • Panne du limiteur de régime. • Trop d'huile fournie au moteur. 	<p>Remplacer.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.</p> <p>Mauvais réglage de la pompe à huile; voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.</p>
Mélange air-carburant pauvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Carburant: vicié, contaminé d'eau ou niveau trop bas. • Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau. 	<p>Vider ou remplir.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.</p>
Mélange air-carburant riche (consommation de carburant élevée).	<ul style="list-style-type: none"> • Étrangleur partiellement fermé. • Pare-flamme sale ou bouché. 	<p>Voir un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.</p> <p>Nettoyer ou remplacer.</p>

Surchauffe du moteur

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
L'avertisseur de surchauffe du moteur émet un son continu.	<ul style="list-style-type: none"> • Admission d'eau de la turbine bouchée. • Type de carburant ou d'huile inadéquat. • Système de refroidissement bouché. 	<p>Nettoyer.</p> <p>Vider et remplir.</p> <p>Rincer le système de refroidissement à l'aide d'un boyau de raccordement.</p>

Retour de flammes au moteur

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Limiteur de régime défectueux. 	<p>Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.</p>
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies encrassées, défectueuses ou usées. 	<p>Remplacer.</p>
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR. 	

Préallumage ou cognement

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Essence de mauvaise qualité ou octane trop bas. • Degré thermique des bougies trop élevé. • Réglage de l'allumage. 	<p>Utiliser de l'essence de bonne qualité et recommandée.</p> <p>Utiliser les bougies recommandées.</p> <p>Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.</p>

Le moteur manque d'accélération ou de puissance

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Étincelle faible ou mélange air-carburant inadéquat. • Eau dans le carburant ou dans l'huile à injection. 	<p>Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT.</p> <p>Vider et remplir.</p>
Surchauffe du moteur.	• Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR.	

L'embarcation n'atteint pas sa vitesse maximale

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Cavitation	<ul style="list-style-type: none"> • Admission d'eau de la turbine bouchée. • Hélice ou protecteur d'hélice endommagé. 	<p>Nettoyer.</p> <p>Remplacer. Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.</p>

Bruits anormaux provenant du système de propulsion

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Cavitation	<ul style="list-style-type: none"> • Algues ou débris pris autour de l'hélice. • Arbre(s) d'hélice ou de transmission endommagé(s). 	<p>Nettoyer et vérifier s'il y a des bris.</p> <p>Consulter un concessionnaire autorisé d'embarcations SEA-DOO.</p>

SPÉCIFICATIONS

MOTEUR		EXPLORER
Moteur		BOMBARDIER-ROTAX 717, 2 temps
Type d'admission		Valve rotative
Système d'échappement		Refroidi par eau/injecté d'eau
Lubrification	Type	Injection d'huile
	Huile	Huile à injection synthétique BOMBARDIER Formula XP-S (ou l'équivalent) OU Huile à injection BOMBARDIER (ou l'équivalent)
Nombre de cylindres		2
Cylindrée		718 cm ³ (43.81 po ³)
Engagement du limiteur de régime du moteur		7000 tr/mn (+ 100, - 50)
REFROIDISSEMENT		
Type		Refroidissement par eau, circuit ouvert. Débit direct provenant du groupe propulseur
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Puissance de la magnéto		160 W @ 6000 tr/mn
Type d'allumage		Allumage à décharge de condensateur (A.D.C.)
Bougies	Fabricant et type	NGK, BR8ES
	Écartement	0.5 - 0.6 mm (.020 - .024 po)
Démarrage		Démarrreur électrique
Batterie		12 V, 19 A
Fusible	Système de démarrage	5 A
	Système de charge	15 A
	Feux et système auxiliaire	7.5 A
	Ventilateur	7.5 A
CARBURATION		
Carburant recommandé		Essence ordinaire sans plomb
Carburateur (type et quantité)		À diaphragme simple et pompe d'accélération, quantité: 1

PROPULSION		EXPLORER
Système de propulsion		Turbine Formula de Bombardier
Type de turbine		Débit axial, monophasé
Transmission		Prise directe
Type d'huile du réservoir de l'arbre d'hélice		Huile synthétique SEA-DOO «polyolester» 75W90 GL5 pour engrenages
Angle de pivot de direction (tuyère)		~26°
Niveau d'eau minimum requis pour la turbine		90 cm (3 pi)
DIMENSIONS		
Nombre de places ①		1 conducteur et 4 passagers
Longueur hors-tout		396 cm (155.9 po)
Largeur hors-tout		206 cm (81.1 po)
Hauteur hors-tout		132 cm (52 po)
Poids (à sec)		323 kg (712 lb)
Limite de charge (occupants et bagages)		475 kg (1045 lb)
Matériau de la coque		Composite (fibre de verre)
Matériau du pneumatique		Néoprène, Hypalon et polyester renforcés
CONTENANCES		
Réservoir de carburant		48 L (12.6 gal)
Réservoir de l'arbre d'hélice	Capacité	90 mL (3 oz)
	Niveau d'huile	Jusqu'au bouchon
Réservoir d'huile à injection		4.5 L (153 oz liquide)

① Se référer aux limites de charge.

BOMBARDIER INC. se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses véhicules, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE		
DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	newton-mètre	N•m
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km/h
vitesse marine	noeud	n

PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION		
POUR CONVERTIR DES	EN ①	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•pi	lbf•po	12
lbf•po ²	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal É.-U.	L	3.79
noeuds	mi/h	1.15
MPH	MPH	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32
cv	kW75

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

CHANGEMENT D'ADRESSE

S'il y a changement d'adresse, remplir et poster la carte au bas de cette page.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à l'embarcation.

REMARQUE: Ne remplissez le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse.

CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE



CHANGEMENT D'ADRESSE

N^{os} D'IDENTIFICATION DE L'EMBARCATION

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de modèle

N° d'identification de la coque (N.I.C.)

ANCIENNE ADRESSE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

EMBARCATIONS VOLÉES

Si on a volé votre embarcation, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone et numéro d'identification de la coque ainsi que la date à laquelle on l'a volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des embarcations volées à tous ses concessionnaires, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leurs embarcations.



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
SERVICE DE GARANTIE
75, J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

NUMÉRO DE MODÈLE
DE L'EMBARCATION _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (N.I.C.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par un concessionnaire Sea-Doo autorisé au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre embarcation SEA-DOO afin de s'assurer qu'il l'a inscrit chez Bombardier.



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

©MCS* Marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.
©2001 Bombardier Inc. Tous droits réservés.
Imprimé au Canada.

